

Insee Conjoncture

Bretagne



N° 15

Mai 2017

Le bilan économique 2016 : confirmation de la reprise amorcée en 2015

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf et Dreal. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



DIRECCTE
Direction régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la Consommation
du Travail et de l'Emploi



Draaf Bretagne
Direction régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture
et de la Forêt



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s résultat non significatif
- € euro
- M Million
- Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale

2016 : confirmation de la reprise amorcée en 2015

4

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

5

Emploi salarié

La reprise de l'emploi salarié se confirme

6

Chômage et politique d'emploi

Amélioration du marché du travail

10

Démographie des entreprises

Hausse des créations d'entreprises, portée par les sociétés et les entreprises individuelles

12

Commerce extérieur

Des échanges plutôt stables en 2016

14

Bilan annuel des entreprises

En Bretagne, sous l'effet d'une activité tirée par les services marchands, l'année 2016 a, globalement, enregistré des progrès modérés

16

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

18

Difficultés sociales

La baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est accentuée en 2016
Fin 2016, 113 000 foyers bretons bénéficient de la prime d'activité

20

22

Agriculture

Une conjoncture difficile dans plusieurs secteurs, en particulier dans le lait

24

Construction

En 2016, la construction augmente pour la seconde année consécutive

26

Tourisme

Repli de la fréquentation touristique en 2016

28

Transport

Hausse du trafic aérien de voyageurs, du nombre d'immatriculations et du trafic routier de marchandises

30

Fiches départementales

Côtes-d'Armor
Finistère
Ille-et-Vilaine
Morbihan

32

34

36

38

Pour en savoir plus

40

Définitions

42

Synthèse régionale

2016 : confirmation de la reprise amorcée en 2015

En 2016, le redémarrage économique amorcé en 2015 se confirme. L'emploi accentue sa croissance et le nombre de demandeurs d'emploi baisse après plusieurs années de hausse. Les indicateurs conjoncturels sur la démographie d'entreprises et la construction restent bien orientés. Toutefois des difficultés persistent en termes d'emploi dans la construction ainsi que pour une partie du secteur agricole.

Valérie Molina, Insee

L'emploi salarié confirme sa reprise amorcée en 2015

Après trois années de baisse entre 2012 et 2014 (14 000 emplois détruits sur la période) et une année d'amorce de reprise en 2015 (plus de 5 000 emplois créés), l'emploi salarié confirme sa bonne santé en 2016 avec plus de 10 000 nouveaux emplois créés (+ 1,4 %). Comme en 2015, la progression est plus forte qu'en moyenne nationale (+ 1,2 %). Le tertiaire marchand porte encore l'essentiel de ces créations avec en un an plus de 6 300 emplois supplémentaires dans les services hors intérim, et 2 100 dans le commerce. L'emploi dans l'industrie se redresse, notamment dans l'agroalimentaire, avec 700 emplois supplémentaires.

En parallèle, les créations d'entreprises augmentent, notamment les sociétés, généralement créatrices d'emploi. Les nouvelles entreprises sont plus nombreuses dans les principaux secteurs d'activité.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi observée au 1^{er} trimestre 2016 s'est confirmée

Pour la première fois depuis 2007, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue sur un an. La baisse est de 4,7 % en 2016. Toutefois, en intégrant les chômeurs ayant exercé une activité réduite (catégories A, B ou C), la baisse s'avère plus limitée (- 0,5 %). Les jeunes sont les principaux bénéficiaires de l'amélioration du marché du travail.

Le taux de chômage breton se situe fin 2016 à 8,5 % de la population active. Il a baissé de 0,3 point en un an et est inférieur de 1,2 point à celui de la France métropolitaine. À ce titre, la Bretagne figure toujours au 2^e rang des régions les

moins touchées par le chômage, derrière les Pays de la Loire.

Un moindre recours aux minima sociaux

En Bretagne, 6,2 % de la population appartient à un foyer allocataire de la prime d'activité, alors que cette part est de 7,4 % en moyenne nationale. Comme en France, pour la première fois depuis la création du RSA, le nombre d'allocataires du RSA socle diminue en Bretagne. Ainsi, la région compte 3,5 % des allocataires de France métropolitaine alors qu'elle regroupe 5,1 % de sa population. Par ailleurs, le nombre de dossiers de surendettement déposés en Bretagne diminue pour la troisième année consécutive (- 12,2 % en 2016).

Pas de reprise d'emploi dans la construction malgré des signaux positifs

Dans la construction, les signes de rebonds observés en 2015 se sont confirmés et, en 2016, les permis de construire, tout comme les mises en chantier, progressent. Malgré cette conjoncture favorable, l'emploi dans ce secteur poursuit sa baisse, à un rythme cependant ralenti, avec près de 400 emplois salariés de moins en 2016. Dans ce secteur, 12 000 emplois ont été détruits depuis 2008.

Après deux années d'une croissance soutenue, la fréquentation touristique, mesurée par les nuitées dans les hôtels et les campings, recule de 2,2 % en 2016. La hausse des nuitées dans les hôtels, en particulier en basse saison, ne suffit pas à compenser le recul marqué de celles enregistrées dans les campings.

Dans l'agriculture, la conjoncture s'est avérée plutôt difficile en 2016. Cela

concerne en premier lieu le secteur du lait, dans lequel le prix de production a diminué en début d'année en raison d'une offre surabondante. En outre, le cours des bovins se replie, poussé à la baisse notamment par l'afflux des réformes de vaches laitières. Indirectement, la grippe aviaire touche la Bretagne. En revanche, le prix du porc remonte, après plusieurs années de crise. La baisse du coût des aliments est par ailleurs favorable aux différents secteurs de l'élevage. Enfin, les transports en Bretagne affichent une vitalité certaine avec à la fois une hausse du trafic aérien de voyageurs, une augmentation des immatriculations et une croissance du trafic routier de marchandises.

Hausse de l'emploi salarié dans tous les départements à l'exception des Côtes-d'Armor

L'emploi diminue dans les Côtes-d'Armor, en particulier dans le secteur tertiaire marchand, en raison de la contraction marquée des effectifs salariés de l'intérim au dernier trimestre 2016. Ainsi, le taux de chômage reste quasiment stable dans les Côtes-d'Armor (9 %) alors qu'il diminue plus significativement dans les trois autres départements bretons. Le département du Morbihan, pour sa part, connaît une bonne année économique avec, notamment, près de 3 000 emplois créés en 2016 et un taux de chômage en baisse de 0,4 point (9 % fin 2016). Dans le même temps, après une année 2015 difficile, le Finistère crée 2 000 emplois avec un taux de chômage s'établissant à 8,8 % (- 0,4 point). L'Ille-et-Vilaine reste le département moteur de la région. Il concentre plus de la moitié des emplois régionaux créés en 2016. Le taux de chômage y atteint 7,8 % fin 2016 (- 0,2 point). ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*figure 1*). ■

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %). En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

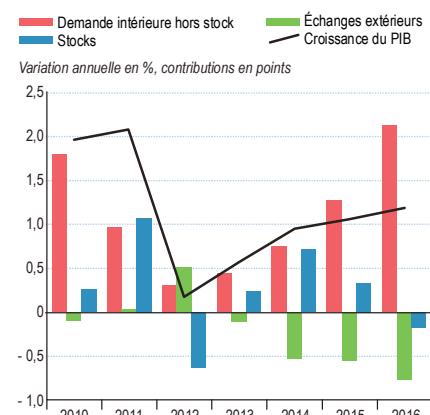
L'emploi total accélère

L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

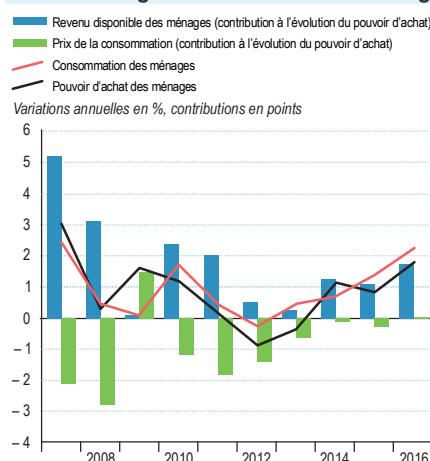
En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (*figure 2*). ■

1 Le dynamisme de la demande est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi salarié

La reprise de l'emploi salarié se confirme

L'emploi salarié privé s'inscrit de nouveau en hausse en 2016. La situation en Bretagne est plus favorable qu'au niveau national. La contraction de l'emploi dans la construction se poursuit, à un rythme toutefois moindre qu'auparavant. L'industrie repart à la hausse, y compris dans l'agroalimentaire. Dans le tertiaire marchand, l'emploi progresse dans tous les secteurs, notamment le commerce dans lequel les signes de reprise constatés en 2015 se consolident. La reprise de l'intérim se confirme également.

Hervé Bovi, Insee - Luc Goutard, Directe

En 2016, 10 300 emplois salariés ont été créés dans les secteurs principalement marchands non agricoles en Bretagne. En un an, l'emploi a crû de 1,4 % dans la région contre 1,2 % en France métropolitaine (*figures 1 et 2*). La reprise de l'emploi salarié régional amorcée en 2015 s'accentue ainsi en 2016. Comme en 2015, l'évolution de l'emploi demeure plus favorable en Bretagne qu'en France métropolitaine dans une majorité de secteurs.

Reprise de l'emploi dans l'industrie

En 2016, l'emploi industriel repart à la hausse en Bretagne après quatre années consécutives de baisse (*figure 3*). Sur l'année, il augmente de plus de 410 emplois, soit + 0,2 %. Au niveau national, l'emploi industriel poursuit a contrario sa tendance baissière, diminuant de 0,8 % en 2016.

Après plusieurs années de repli, l'agroalimentaire gagne 720 emplois en 2016, soit une hausse de 1,1 % sur un an. L'évolution régionale est ainsi plus favorable que pour la France métropolitaine où le secteur progresse de 0,7 %. La légère baisse de l'intérim de 0,2 % dans le secteur pèse faiblement sur la progression de l'emploi dans l'agroalimentaire. Les secteurs de la conservation et transformation de poisson, de crustacés et de mollusques, de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, et de la fabrication de produits laitiers, plutôt dynamiques, favorisent cette évolution. L'emploi salarié dans l'agroalimentaire progresse de plus de 1 % dans tous les départements bretons sauf le Finistère où il croît plus modérément (+ 0,2 %).

Autre secteur industriel créateur d'emplois en Bretagne : la fabrication de matériels de transport. Malgré les départs volontaires chez PSA, ce secteur compte 410 emplois de plus en 2016 (+ 4 %), grâce à une forte progression dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. L'emploi salarié progresse aussi

dans le secteur « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et fabrication de machines » (+ 0,9 %). À l'inverse, l'emploi salarié recule dans ces deux secteurs pour l'ensemble de la France métropolitaine (- 1,1 % et - 2 % respectivement).

Le secteur « cokéfaction, raffinage » perd 170 emplois (- 1,3 %), tandis que la fabrication d'autres produits industriels recule de 1,2 %. En France métropolitaine, l'emploi de ces secteurs diminue respectivement de 1,6 % et 0,7 %.

L'emploi salarié dans la construction ne se redresse pas

En dépit de la reprise importante des mises en chantier de logements neufs depuis 2015 dans la région, l'emploi dans le secteur de la construction poursuit son repli, mais à un rythme moindre qu'auparavant. L'emploi salarié dans la construction diminue de 0,5 % en Bretagne en 2016, perdant 360 emplois. Près de 12 000 emplois ont ainsi été détruits dans la construction depuis 2008. Après une année 2015 très positive, l'emploi intérimaire mobilisé par le secteur de la construction s'inscrit en baisse en 2016 (- 2,7 %). Après prise en compte de l'intérim, l'emploi salarié dans ce secteur se contracte de 0,7 % (- 0,8 % pour l'ensemble de la France métropolitaine).

Le tertiaire marchand reste le principal moteur de la croissance de l'emploi

Dans le tertiaire marchand, les créations nettes d'emplois observées en Bretagne depuis le second semestre 2013 accélèrent encore davantage en 2016 : l'emploi salarié y croît de 2,2 %. Cette augmentation est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,9 %). Sur un an, la région compte ainsi 10 240 emplois supplémentaires, dont 1 820 dans l'intérim. L'emploi hors intérim de ce secteur progresse un peu plus modérément (+ 1,9 %).

L'emploi dans le commerce se raffermit

Après la légère reprise amorcée en 2015, l'emploi salarié dans le commerce repart en hausse franche en 2016. Il gagne 2 090 emplois en un an dans la région, correspondant à une progression de 1,4 %, le double de celle enregistrée en France métropolitaine. Cette hausse vaut pour tous les départements bretons, à l'exception des Côtes-d'Armor (*figure 4*) avec 160 emplois perdus (- 0,7 %). L'emploi salarié dans le commerce progresse fortement en Ille-et-Vilaine (+ 2,2 %) et dans le Morbihan (+ 1,8 %). Le Finistère gagne quant à lui 540 emplois (+ 1,3 %). En particulier, le commerce de détail et le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et motocycles sont bien orientés.

Les services marchands hors intérim dopent toujours l'emploi régional

Après deux années de nette reprise, l'emploi dans les services marchands hors intérim progresse à nouveau fortement en 2016 avec une hausse de 2,1 %. Plus de 6 300 emplois sont ainsi créés dans la région en un an. Tous les principaux secteurs des services marchands gagnent des emplois dans la région.

Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, après une évolution déjà très positive en 2015, l'emploi progresse à nouveau de 3,5 % en 2016, plus fortement qu'au niveau national (+ 2,1 %). Ressort en particulier la restauration, et notamment les débits de boissons, alors que l'hébergement garde des effectifs quasiment stables sur un an. Tous les départements enregistrent une progression, en particulier l'Ille-et-Vilaine (+ 5,4 %) qui concentre la moitié des emplois créés. Dans les Côtes-d'Armor, l'augmentation est plus modérée (0,3 %).

Le secteur de l'information et de la communication crée 880 emplois en Bretagne en 2016 (+ 3,2 %), poursuivant la croissance observée les années anté-

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
		Bretagne	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne
Industrie	170,8	0,2		-0,8	-0,5
Industrie agro-alimentaire	68,5	1,1		0,7	-0,3
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,9	-1,3		-1,6	0,5
Biens d'équipement	18,0	0,9		-2,0	-0,3
Matériels de transport	10,4	4,0		-1,1	-3,6
Autres branches industrielles	60,9	-1,2		-0,7	-0,4
Construction	68,6	-0,5		-0,8	-1,9
Tertiaire marchand	486,4	2,2		1,9	0,6
Commerce	150,0	1,4		0,7	-0,0
Transports	59,9	1,3		0,8	0,3
Hébergement - restauration	44,2	3,5		2,1	0,7
Information - communication	28,1	3,2		3,1	1,2
Services financiers	32,2	1,3		1,0	1,0
Services immobiliers	8,0	4,1		0,7	0,5
Services aux entreprises	91,9	2,3		4,0	2,1
Services aux ménages	37,9	1,2		1,3	0,9
Intérim	34,2	5,6		12,0	-0,6
Total	725,8	1,4		1,2	0,1
					-0,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

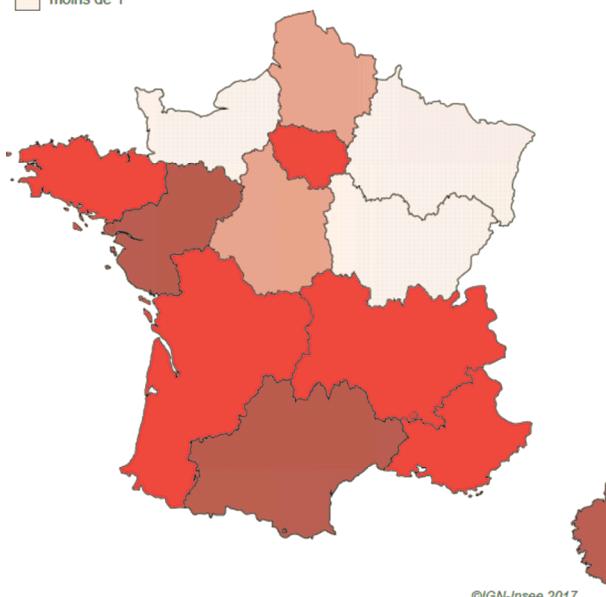
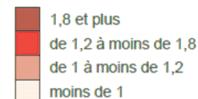
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : 1,2 %

Glissement annuel 2016-2015 (en %)



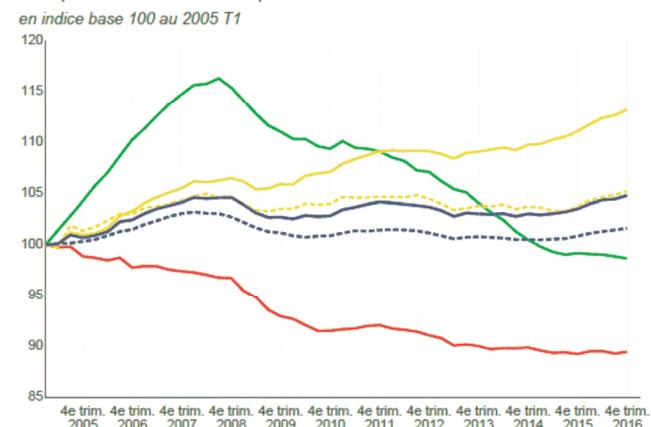
Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Bretagne
— Emploi hors intérim France métropolitaine



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Emploi salarié par département et par secteur

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					
		Industrie	Construction	Tertiaire	dont Commerce	dont Intérim	Total
Côtes-d'Armor	113,1	1,3		-1,2		-0,7	-14,2 -0,6
Finistère	185,8	-0,3		0,0	1,8	1,3	6,5 1,1
Ille-et-Vilaine	273,1	0,1		-0,6	3,3	2,2	10,4 2,2
Morbihan	153,8	0,4		-0,4	3,0	1,8	13,8 1,9
Bretagne	725,8	0,2		-0,5	2,2	1,4	5,6 1,4

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Avertissement : l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

rières. La hausse est proche de celle constatée pour l'ensemble de la France métropolitaine (+ 3,1 %).

L'emploi dans le secteur des activités immobilières enregistre également une croissance soutenue de 4,1 % de l'emploi salarié, avec 310 emplois créés sur un an. Le secteur progresse plus modérément au niveau national (+ 0,7 %).

Le secteur des services aux entreprises, hors intérim, contribue toujours fortement en termes d'emploi à la dynamique des services marchands. L'emploi salarié dans le secteur poursuit sa hausse, en gagnant à nouveau plus de 2 000 emplois. La

progression de 2,3 % du secteur en Bretagne reste toutefois toujours inférieure à celle constatée en France métropolitaine (+ 4 %).

Dans le secteur des transports et de l'entreposage, la reprise de l'emploi amorcée en 2015 se confirme. Ce secteur gagne ainsi plus de 750 emplois sur un an (+ 1,3 %), soit une hausse plus forte que celle enregistrée dans l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,8 %). L'entreposage maintient son dynamisme, et les transports routiers progressent également, aussi bien en voyageurs qu'en marchandises.

Les activités financières et d'assurance créent 400 emplois en 2016, poursuivant leur progression. La hausse de 1,3 % sur un an en fait toutefois, comme en 2015, un des secteurs les moins dynamiques des services marchands dans la région.

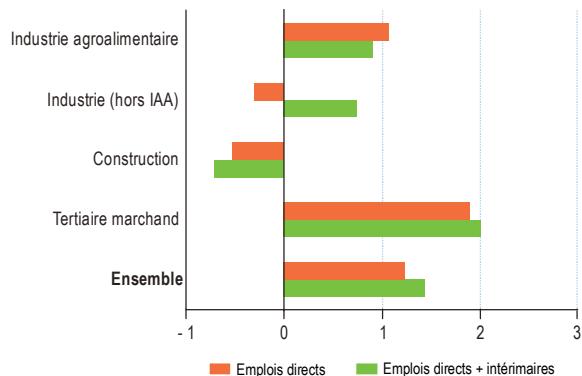
Après la faible progression enregistrée en 2015, les services aux ménages repartent en termes d'emploi plus fortement à la hausse, avec 440 emplois créés sur un an. L'emploi de ce secteur, progressant de 1,2 % en 2016 en Bretagne, est moins dynamique qu'en France métropolitaine (+ 1,9 %). ■

La reprise de l'intérim se confirme en 2016 et soutient l'emploi industriel

Même s'il ne représente que 4,7 % des emplois des secteurs concurrentiels non agricoles en 2016, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. L'évolution de l'activité intérimaire reflète en effet pour partie les évolutions de l'activité économique. Lors d'opérations de réduction d'effectifs salariés, les postes des intérimaires sont en général les premiers supprimés. Inversement, dans un contexte de reprise de l'activité de l'entreprise utilisatrice, ce sont ces travailleurs qu'on rappelle souvent les premiers avant des phases éventuelles de recrutement.

5 Évolution annuelle 2016-2015 de l'emploi salarié en Bretagne

Données CVS, en %



Note : les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

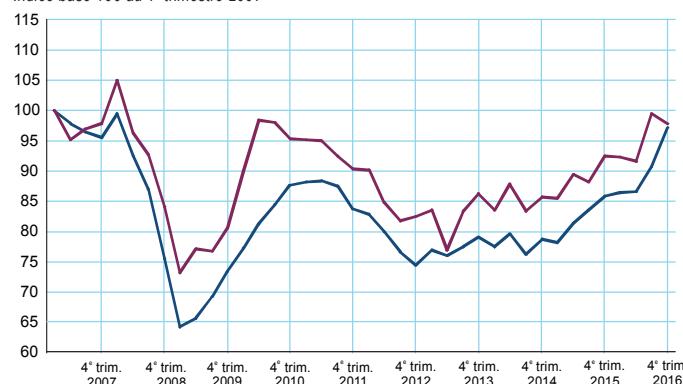
Source : Insee, estimations d'emploi.

En 2016, l'emploi intérimaire s'est maintenu à un niveau relativement élevé après la reprise enregistrée en 2015. L'emploi intérimaire, resté quasiment stable au 1^{er} semestre, a fortement progressé à la fin du 3^e trimestre (+ 8,6 %) puis a légèrement reculé au 4^e trimestre (- 1,7 %). Au total, la progression du nombre d'intérimaires s'établit à 5,6 % sur un an. Cette hausse est cependant moins forte que celle enregistrée en France métropolitaine (+ 12 %). À la fin de l'année, 34 200 salariés sont intérimaires en Bretagne. Ce niveau est équivalent à celui d'avant-crise (34 300 intérimaires au 3^e trimestre 2010). Exprimé en emplois équivalents temps plein en moyenne annuelle, ce qui permet de prendre en compte l'ensemble de l'activité et pas seulement celle en fin de trimestre, le volume de l'activité intérimaire a également progressé de 5,6 %. Seul le département des Côtes-d'Armor reste en retrait, avec une baisse de 14,2 % du nombre d'intérimaires entre la fin 2015 et la fin 2016, et de 2,8 % en emplois équivalents temps plein en moyenne annuelle entre 2015 et 2016.

En 2016, parmi les 10 300 effectifs salariés supplémentaires, 8 500 ont été créés sous la forme d'emploi direct et 1 800 en intérim. L'année précédente, l'activité intérimaire avait contribué pour près de la moitié à la hausse du nombre total d'emplois salariés dans la région. Avec la création en 2016 de 1 100 emplois, dont 400 dans la fabrication de matériaux de transports, l'industrie a fortement recouru à l'intérim. Hors secteur agroalimentaire, l'emploi direct dans l'industrie recule ainsi de 0,3 %, alors qu'il augmente de 0,8 % si l'on prend en compte l'intérim. Dans l'industrie agroalimentaire, l'emploi intérimaire est resté quasi stable, avec peu d'effet sur l'évolution de l'emploi total de ce secteur, alors que l'industrie agroalimentaire emploie à elle seule 26 % des intérimaires de la région. Le secteur de la construction a perdu à la fois des emplois directs (- 360 emplois) et des emplois intérimaires (- 170 emplois), malgré un regain de l'intérim au 3^e trimestre. Dans le tertiaire, le taux de recours à l'intérim est plus faible. L'évolution positive de l'emploi intérimaire (+ 8,5 %) n'a pas d'effet notable sur les évolutions globales de l'emploi (+ 1,9 % hors intérim ; + 2,0 % en l'intégrant).

6 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Bretagne — France métropolitaine
Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2007



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage et politique d'emploi

Amélioration du marché du travail

En 2016, la Bretagne connaît une inflexion de la demande d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 4,7 %, après huit années de hausse progressive. La baisse est plus modérée en intégrant l'activité réduite. L'embellie bénéficie plus particulièrement aux jeunes. En recul de 0,3 point, le taux de chômage breton demeure toujours parmi les plus faibles des régions françaises.

Luc Goutard, Directeur

Sensible diminution du taux de chômage

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 8,5 % fin 2016, soit 0,3 point de moins qu'un an auparavant. La Bretagne reste toujours dans les premiers rangs des régions ayant le plus faible taux de chômage, seulement devancée par les Pays de la Loire (8,3 %). À l'opposé, la région Hauts-de-France présente le taux de chômage le plus élevé (12,1 %). En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 9,7 % de la population active au 4e trimestre 2016. Il a diminué de 0,2 point en un an (*figure 1*).

À l'échelon départemental, l'Ille-et-Vilaine connaît la situation la plus favorable avec un taux de chômage de 7,8 % (-0,2 point). Le Finistère (8,8 %) et le Morbihan (9,0 %) affichent les baisses les plus marquantes (-0,4 point). Le département des Côtes-d'Armor (9,0 %) présente une baisse modérée de 0,1 point. Au niveau des zones d'emploi, le taux de chômage le plus bas se situe toujours dans celle de Vitré (5,6 %). À l'inverse, le taux de chômage est supérieur au taux national dans quatre zones d'emploi bretonnes : Guingamp (10,7 %), Carhaix-Plouguer (10,1 %), Lorient (9,8 %) et Morlaix (9,8 %) (*figure 2*).

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) a progressivement diminué pour atteindre 152 200 personnes en Bretagne (soit 7 515 inscrits en moins sur un an). Cette baisse s'établit à 4,7 % et est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (-3,0 %). Après un ralentissement en 2015 (+2,9 %, après +6,1 % en 2014), le nombre de demandeurs d'emploi a ainsi fléchi en 2016, pour la première fois depuis 2007. Cette baisse vaut pour les quatre départements bretons, de -6,1 % dans le

Morbihan à -3,2 % dans les Côtes-d'Armor.

En intégrant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), la baisse est plus mesurée. Le nombre d'inscrits tenus de rechercher un emploi s'établit à 266 600 personnes (-0,5 % sur un an, soit -1 280 inscrits). En effet, et dans la continuité des deux années précédentes, les demandeurs d'emploi en catégorie C (activité réduite longue, plus de 78 heures dans le mois) ont fortement progressé (+6 940 personnes sur un an). Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -1,5 % dans le Morbihan et +0,7 % en Ille-et-Vilaine. En France métropolitaine, la demande en catégories A, B ou C est restée quasi stable (-0,1 %), en lien pour partie avec l'augmentation du nombre d'inscrits en catégorie C (*figure 3*).

Le nombre de seniors demandeurs d'emploi augmente à nouveau

L'amélioration sur le marché du travail bénéficie plus aux hommes qu'aux femmes des catégories A, B ou C (-2,2 % contre -1,1 %). Elle concerne principalement les jeunes, dont le nombre d'inscrits en catégories A, B ou C baisse de 7,2 % en un an. À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus continue de progresser. Fin 2016, la Bretagne compte ainsi 62 500 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus inscrits en catégories A, B ou C. Ce nombre a augmenté de 5,0 % en un an (+10,5 % en 2015).

En fin d'année 2016, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté de 0,4 %, pour s'établir à 44,5 % de l'ensemble des inscrits en catégories A, B ou C. Alors que les inscrits depuis deux ans ou plus voient leur nombre augmenter de 5,7 %, c'est l'inverse pour les durées d'inscription comprises entre un an et deux ans (-5,4 %). Ces évolutions contraires pourraient résulter de la montée en charge

du plan « 500 000 formations supplémentaires ».

Hausse des formations pour les demandeurs d'emploi

En 2016, on compte 46 400 entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, soit 13 600 formations supplémentaires (données provisoires). Entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016, le nombre demandeurs d'emplois en catégorie D (qui regroupe les demandeurs d'emploi non disponibles pour rechercher un emploi, en arrêt maladie, en congé maternité ou en formation) est ainsi passé de 15 900 à 19 250, soit un accroissement de 3 350 personnes.

Le dynamisme des formations des demandeurs d'emploi repose pour une large part sur le plan dit « 500 000 formations supplémentaires » avec une attention particulière aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et de longue durée.

Moins d'entrées en contrats aidés

Plutôt ciblés sur les publics les plus éloignés du marché du travail, les dispositifs de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. En 2016, les évolutions sont différentes selon les mesures et la population ciblée, mais plutôt orientées à la baisse (*figure 4*).

Créés en novembre 2012, les emplois d'avenir sont montés en charge durant les deux années suivantes. Le nombre d'emplois d'avenir signés ou reconduits a diminué en 2016 (2 210, après 2 550 en 2015). Contrats d'insertion destinés aux jeunes, la grande majorité des emplois d'avenir relève des associations et du secteur public (collectivités, Éducation nationale). Depuis octobre 2016, les prescriptions sont réservées aux seules demandes de renouvellement, afin de sécuriser la trajectoire des jeunes en emploi d'avenir qui souhaitent poursuivre

chez le même employeur ou chez un nouvel employeur.

Le contrat unique d'insertion (CUI) est un contrat qui associe formation et aide financière pour faciliter l'embauche de personnes sans emploi éprouvant des difficultés sociales ou professionnelles d'accès à l'emploi. Dans le secteur marchand, le nombre d'embauches de contrats initiative emploi (CUI-CIE) a diminué : 3 510 recrutements contre 4 300 en 2015. Ce rythme des entrées reste toutefois supérieur à celui des années antérieures (environ 1 800 entrées annuelles entre 2012 et 2014). Dans le

secteur non marchand, les recrutements sont restés relativement stables, près de 10 800 entrées en contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires est passé de 9 600 à 9 900 entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016. Les contrats d'insertion dans la vie sociale (Civis) s'inscrivent en baisse depuis 2014 (4 430 entrées, contre 5 430 en 2015 et 7 500 en 2014), en raison de la montée en charge de la Garantie jeunes.

En ce qui concerne l'apprentissage, contrat de travail dont la spécificité est l'alternance de périodes en organisme de

formation et de périodes de travail en entreprise, les recrutements augmentent en 2016 dans le secteur privé. Le nombre total d'entrées atteint 12 530 (+ 2,3 %), après le redressement enregistré en 2015 (+ 2,8 %). Ce dynamisme résulte du plan de relance de l'apprentissage, avec notamment la création au 1er juin 2015 d'une aide complétant les dispositifs existants en faveur des très petites entreprises embauchant de jeunes apprentis. ■

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage par département

	en % de la population active					
	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	9,1	9,1	8,9	9,0	9,0	-0,1
Finistère	9,2	9,1	9,0	9,0	8,8	-0,4
Ille-et-Vilaine	8,0	8,0	7,8	7,8	7,8	-0,2
Morbihan	9,4	9,4	9,1	9,1	9,0	-0,4
Bretagne	8,8	8,8	8,6	8,6	8,5	-0,3
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	126,8	79,4	-2,2	-6,1
Femmes	139,7	72,8	1,1	-3,2
Moins de 25 ans	39,9	22,5	-7,2	-11,5
25 à 49 ans	164,2	90,0	-0,7	-5,6
50 ans ou plus	62,5	39,6	5,0	2,0
Inscrits depuis un an ou plus	118,6	nd	0,4	nd
Bretagne	266,6	152,2	-0,5	-4,7
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé			
	12 254	12 534	2,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	4 299	3 510	-18,4
Emplois d'avenir	421	335	-20,4
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	10 643	10 774	+1,2
Emplois d'avenir	2 129	1 876	-11,9
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	5 433	4 426	-18,5

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : extraction en mai 2017.

Source : DARES.

Avertissement : l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut temporairement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données, y compris pour les estimations du taux de chômage, le niveau d'emploi intervenant dans le calcul du dénominateur du taux de chômage.

Démographie des entreprises

Hausse des créations d'entreprises, portée par les sociétés et les entreprises individuelles

En 2016 le nombre d'entreprises créées en Bretagne augmente. Toutefois la hausse est moindre qu'en France métropolitaine. L'Ille-et-Vilaine et, dans une moindre mesure, le Morbihan portent la création d'entreprise de la région. La création d'entreprise progresse dans les principaux secteurs de l'économie bretonne, à l'exception cependant des services aux particuliers. Les créations les plus nombreuses s'observent dans les services, tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Bernard Gestin et Valérie Molina, Insee

En 2016, le nombre de créations d'entreprises en Bretagne est en augmentation. C'est aussi le cas dans toutes les autres régions de France métropolitaine, à l'exception du Centre-Val de Loire. La hausse bretonne, de 1,7 %, s'avère plus modérée que pour l'ensemble des régions (+ 5,6 %), y compris hors Île-de-France (+ 2,8 %). La situation est très différente suivant les départements (*figure 1*). Alors que l'Ille-et-Vilaine et, dans une moindre mesure, le Morbihan portent la création d'entreprise (respectivement + 6,8 % et + 1,7 %), cette dernière est plus en retrait dans les Côtes-d'Armor (- 2,4 %) et le Finistère (- 2,1 %).

Nouvelle progression des créations de sociétés et d'entreprises individuelles

Cette hausse concerne notamment les sociétés, généralement créatrices d'emploi, dont les créations progressent de 6,8 % en Bretagne (+ 9,8 % pour la France métropolitaine). Ainsi 5 860 sociétés ont été créées en 2016 dans la région (*figure 2*). Cette progression vaut pour tous les départements. C'est en particulier vrai en Ille-et-Vilaine, dans lequel les créations de sociétés augmentent de 10,8 %, après la légère baisse enregistrée en 2015. Ce département accueille ainsi 38 % des créations, puis suivent selon ce critère le Finistère et le Morbihan, avec 23 % des créations chacun.

Le nombre d'entreprises individuelles créées augmente à nouveau (+ 7 %), plus modérément cependant qu'en 2015, année de forte croissance (+ 37 %). En 2016, 5 670 nouvelles entreprises ont ainsi vu le jour. Alors que les créations d'entreprises individuelles augmentent en Ille-et-Vilaine (+ 15,8 %), dans le Morbihan (+ 9 %) et dans les Côtes-d'Armor (+ 1,7 %), elles diminuent dans le Finistère (- 3,3 %). En France métropolitaine, les créations d'entreprises individuelles progressent plus fortement (+ 10,3 %). À l'inverse, la création de micro-entreprises est en recul de

5,3 % en 2016, après la nette baisse enregistrée en 2015 (près de - 25 %) suite aux changements du régime de la micro-entreprise. Ainsi, en Bretagne, 7 350 micro-entreprises ont été créées en 2016, dont 35 % en Ille-et-Vilaine, 30 % dans le Finistère et 22 % dans le Morbihan. La baisse de ces créations au niveau régional s'observe dans tous les départements (de - 1,8 % en Ille-et-Vilaine à - 13,5 % dans les Côtes-d'Armor). En France métropolitaine la création de micro-entreprises est quasi stable (- 0,1 %). En excluant les micro-entreprises, les créations d'entreprises en Bretagne progressent ainsi plus fortement (6,8 %, contre 10,0 % au niveau France métropolitaine) (*figure 3*).

Forte augmentation des créations d'entreprises dans l'industrie

La création d'entreprise progresse dans les principaux secteurs de l'économie bretonne, à l'exception cependant des services aux particuliers (*figure 4*). La hausse la plus importante s'observe dans l'industrie (+ 7,7 %), après une forte baisse en 2015. Le nombre de créations passe ainsi de 1 160 à 1 250 entreprises. Cette hausse, proche de celle enregistrée en France métropolitaine (+ 7 %), résulte de créations d'entreprises individuelles et de micro-entreprises plus nombreuses, alors que le nombre de créations de sociétés diminue légèrement. À l'échelle départementale, les créations d'entreprises industrielles reculent uniquement en Ille-et-Vilaine. Dans la construction, le nombre d'entreprises créées augmente (+ 3,7 %), après une baisse en 2015. Hors micro-entreprises, les créations s'établissent à leur plus haut niveau depuis 2009. Au total 2 150 ont été créées en 2016, à parts égales entre sociétés, entreprises individuelles et micro-entreprises. Le Finistère héberge 29 % de ces entreprises, l'Ille-et-Vilaine 27 %, le Morbihan 25 % et les Côtes-d'Armor 19 %.

Dans le secteur des services aux

entreprises, les créations (5 920) progressent également (+ 3,5 %). Les sociétés et les entreprises individuelles contribuent à cette croissance, avec des créations en hausse respectivement de 8,7 % et 15,7 %. Au niveau des départements, l'Ille-et-Vilaine porte la hausse (+ 7,6 %), à l'inverse du Finistère (- 3,4 %). Dans les services, 4 entreprises sur 10 créées en 2016 sont bretiliennes.

Avec 4 760 nouvelles entreprises, les créations dans le secteur « Commerce, transport, hébergement restauration » s'accroissent légèrement (+ 0,5 %). Cependant, ces créations s'avèrent en baisse dans tous les départements, à l'exception de l'Ille-et-Vilaine.

Enfin, les créations diminuent dans les services aux particuliers (- 1,4 %), en raison de la baisse observée pour les micro-entrepreneurs (- 4,3 %). Au total, 4 800 entreprises ont vu le jour en 2016 dans ce secteur : 1 700 en Ille-et-Vilaine, 1 200 dans le Finistère et dans le Morbihan, et 700 dans les Côtes-d'Armor.

Baisse des défaillances d'entreprises

En Bretagne, 2 300 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en 2016, soit une baisse de 10 % par rapport à l'année 2015 (- 8,1 % en France métropolitaine).

Alors que ces défaillances diminuent en Ille-et-Vilaine (- 14,6 %), dans le Morbihan (- 13,8 %) et le Finistère (- 9,2 %), elles augmentent quelque peu dans les Côtes-d'Armor (+ 1,9 %) (*figure 5*).

Tous les secteurs d'activité profitent de ce recul des défaillances avec, en premier lieu, la construction et l'industrie (*figure 6*). Dans la construction, la baisse est nettement plus importante qu'en France métropolitaine. Comme les deux années précédentes, près de 40 % de ces défaillances concernent le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration ». ■

Démographie des entreprises

1 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Côtes-d'Armor	6,8	1,7	-13,5	3 076	-2,4
Finistère	2,8	-3,3	-4,4	4 634	-2,1
Ille-et-Vilaine	10,8	15,8	-1,8	6 677	6,8
Morbihan	4,9	9,0	-6,6	4 493	1,7
Bretagne	6,8	6,8	-5,3	18 880	1,7
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

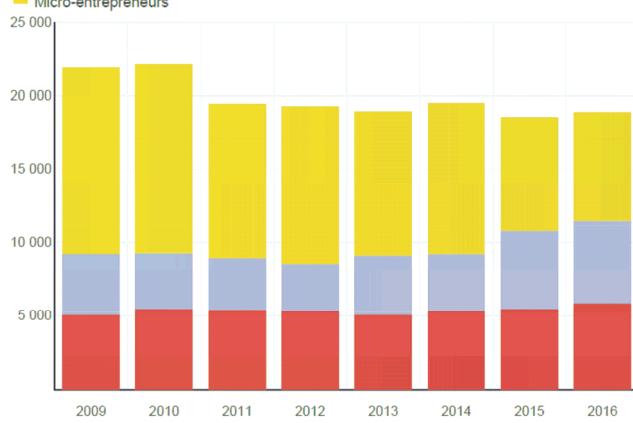
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Bretagne

— Sociétés
— Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
— Micro-entrepreneurs



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

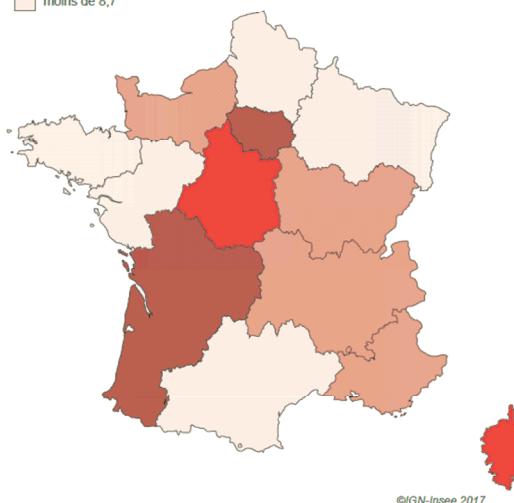
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs

France métropolitaine : +10,0%

Évolution de 2015 à 2016 (en %)

■ 12,1 et plus
■ de 10,1 à moins de 12,1
■ de 8,7 à moins de 10,1
■ moins de 8,7



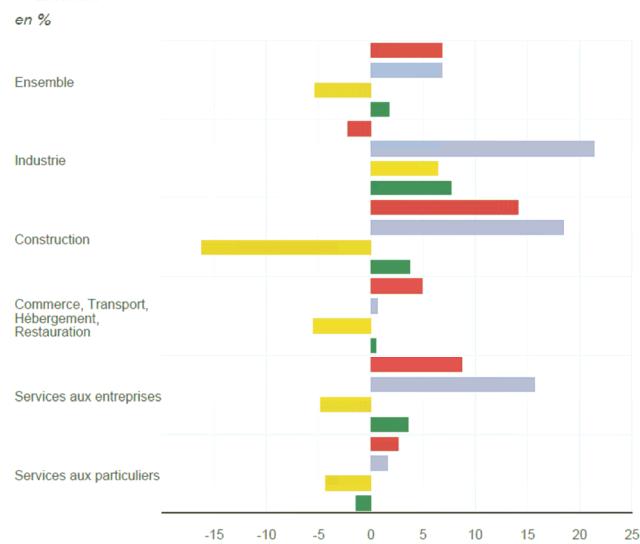
Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Bretagne

— Sociétés
— Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
— Micro-entrepreneurs
— Ensemble



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Défaillances d'entreprises par département

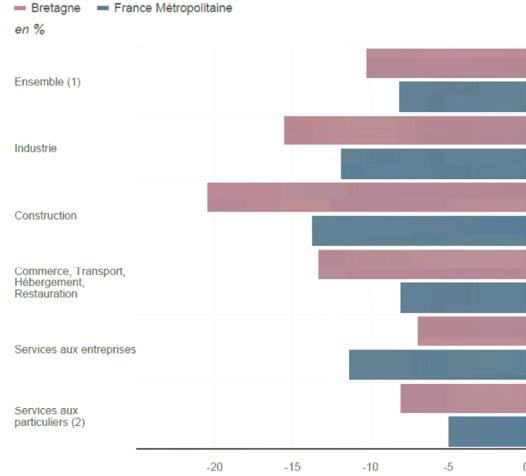
	Défaillances 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Côtes-d'Armor	434	1,9
Finistère	610	-9,2
Ille-et-Vilaine	655	-14,6
Morbihan	621	-13,8
Bretagne	2 320	-10,3
France métropolitaine	56 675	-8,1

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Bretagne

— Bretagne — France Métropolitaine



(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17).

Commerce extérieur

Des échanges plutôt stables en 2016

En 2016, les échanges du commerce extérieur de la Bretagne restent stables avec de faibles évolutions des exportations comme des importations de 0,3 %. La balance commerciale atteint presque l'équilibre avec un taux de couverture de 98,4 %. Cela représente 2,4 % des exportations nationales et 2,1 % des importations. Le premier poste d'exportations, largement excédentaire, est celui des produits de l'industrie agroalimentaire. L'Union européenne constitue de très loin le premier partenaire de la région, seule la Chine occupe une place significative en pointant au deuxième rang des fournisseurs.

Serge Krebs et Alexandra Conan, Directe Bretagne

En 2016, les échanges restent stables avec une hausse de 0,3 % des importations et une baisse de même ampleur des exportations (- 0,3 %). La balance commerciale accuse un léger déficit de 171 M€ (millions d'euros) (*figure 1*) contre 113 M€ en 2015 avec un taux de couverture¹ atteignant 98,4 % contre 90,2 % pour la France. On notera cependant que l'excédent des produits des industries agroalimentaires bondit de 21 %.

À l'instar de 2015, la Bretagne participe à hauteur de 2,4 % des exportations nationales, soit 10,6 Mds€ (milliards d'euros), et 2,1 % des importations de la France, soit 10,8 Mds€. La Bretagne se situe au 12^e rang des 13 nouvelles régions devant la Corse.

Le classement départemental évolue peu. Le premier département exportateur breton reste l'Ille-et-Vilaine (41 %), en hausse de 3,6 points par rapport à 2015, suivi du Finistère (29 %), du Morbihan (20 %) et des Côtes-d'Armor (10 %) (*figure 2*).

Des exportations dominées par les produits agroalimentaires

Après une année 2015 affichant une hausse de 5 % des exportations, 2016 enregistre une stabilisation avec un recul modéré de 0,3 %. En revanche, les ventes de produits des industries agroalimentaires (3,7 Mds€, soit 35,4 % du total) repartent à la hausse liée à la performance du secteur des préparations et conserves à base de poissons (+ 16,3 %) qui confirme la reprise amorcée en 2015. Mais surtout, c'est le secteur des produits de la boulangerie-pâtisserie (biscuiterie) qui contribue à hauteur de 41 % à l'excédent

des IAA grâce à un doublement de ses exportations. Second poste d'exportation, les ventes de biens d'équipement (1,9 Mds€) poursuivent leur progression (+ 5,5 %), notamment celles des machines industrielles et agricoles (+ 7,2 %). Les exportations de matériels de transport (1,2 Mds€) s'orientent de nouveau à la baisse en 2016 (- 11,4 %), après une progression de 4 % en 2015, pénalisées par les ventes de produits de la construction automobile, en baisse de 7,2 %.

Des importations plutôt à la baisse, hors hydrocarbures

Les importations bretonnes affichent une hausse modérée de 0,3 % en 2016, qui s'explique par la forte augmentation des achats de produits pétroliers raffinés (+ 43 %). Les principaux autres postes sont en recul. Ainsi les achats de biens d'équipement fléchissent légèrement (- 1,5 %) après avoir cru en 2015. C'est aussi le cas des importations de produits agroalimentaires (- 3,4 %), de même que celles de produits chimiques, parfums et cosmétiques (- 7,8 %).

Le Royaume-Uni : premier excédent commercial de la Bretagne

L'Union européenne absorbe toujours plus de la moitié des exportations de la Bretagne (64 %, soit 6,8 Mds€), avec une croissance modérée en 2015 (+ 1,7 %). À l'exception de l'Allemagne dont les ventes s'inscrivent en très légère baisse (- 0,3 %), les exportations vers les cinq principaux clients² de la Bretagne (*figure 3*) sont en nette progression en 2016. Ainsi les ventes à l'Espagne (+ 5,1 %), à la Belgique

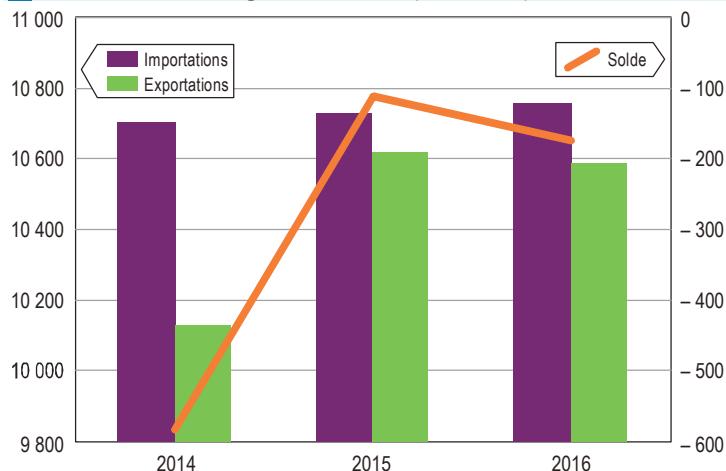
(+ 4,1 %) et à l'Italie (+ 3,7 %) se raffermisent. Le Royaume-Uni constitue en tout cas toujours le premier excédent breton (+ 415 M€) avec une hausse de 2,2 % des exportations, à l'inverse de la tendance nationale. Suivent l'Italie (195 M€ d'excédent) et l'Espagne (103 M€). Hors Union européenne, les ventes à la Russie, poursuivent leur chute (- 13,4 %) en raison de l'embargo sur les produits alimentaires en provenance de l'Union européenne.

La Chine : premier déficit commercial de la Bretagne

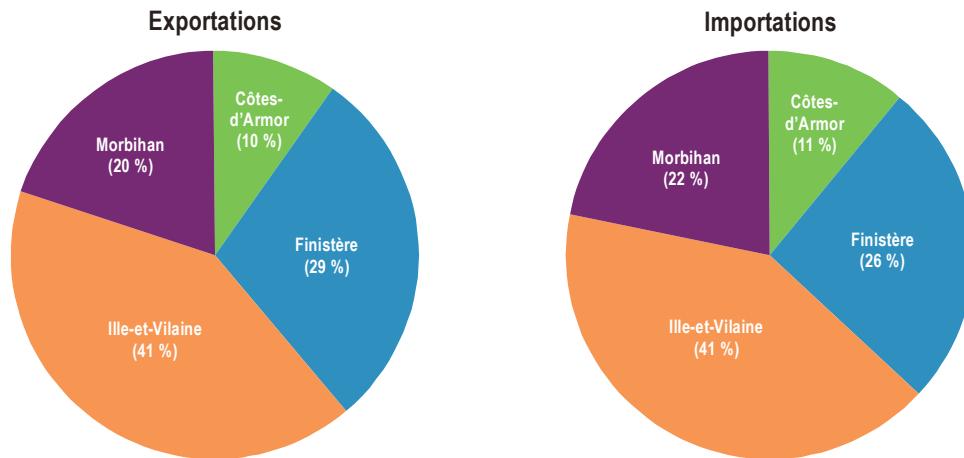
L'Union européenne reste le fournisseur principal de la région en 2016, comptant pour 60 % des importations (+ 0,9 %). Les achats en provenance d'Allemagne, toujours premier partenaire, affichent une augmentation de 1,1 %. Cependant, les achats à l'Europe hors UE sont particulièrement dynamiques (+ 7 %). Cela résulte notamment de la reprise des importations en provenance de Russie (+ 20 % en 2016). Ce pays remonte ainsi au 10^e rang des fournisseurs de la région. Reste que la Chine occupe toujours la 2^e place parmi les fournisseurs de la Bretagne. C'est le partenaire commercial avec lequel elle enregistre, de loin, son plus gros déficit commercial, en dépit d'une baisse de celui-ci de 713 M€ à 493 M€ entre 2015 et 2016. ■

1- Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations exprimé en pourcentage.

2- Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique.

1 Évolution des échanges et du déficit (millions d'€)

Source : Douanes

2 Répartition des échanges par département (en %)

Source : Douanes

3 Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2016 (millions d'€)

Exportations		Importations	
Pays	Valeur	Pays	Valeur
Allemagne	1 257	Allemagne	1 548
Espagne	984	Chine	918
Royaume-Uni	852	Belgique	881
Italie	833	Espagne	880
Belgique	804	Pays-Bas	731
États-Unis	594	Italie	641
Pays-Bas	565	États-Unis	584
Chine	426	Royaume-Uni	438
Pologne	337	Japon	384
Singapour	257	Russie	317

Source : Douanes

Bilan annuel des entreprises

En Bretagne, sous l'effet d'une activité tirée par les services marchands, l'année 2016 a, globalement, enregistré des progrès modérés

En 2016, l'industrie n'a pas poursuivi l'amélioration enregistrée l'année précédente en affichant une stagnation de son chiffre d'affaires global, en retrait sur les prévisions formulées l'an passé par les chefs d'entreprise. En revanche, les services marchands ont connu une nouvelle augmentation de leur activité plus forte que prévue. Enfin, le secteur de la construction a, comme cela avait été anticipé, enrayé le cycle baissier qui prévalait depuis de plusieurs années, avec un niveau de production qui s'est stabilisé.

Sur l'ensemble de la région, les effectifs ont été légèrement tirés à la hausse par les services marchands, seul grand secteur ayant marqué des avancées en termes d'emplois.

Enfin, témoignage d'une trajectoire globalement positive, les dépenses d'investissement se sont partout développées.

Direction des Affaires régionales – Banque de France de Rennes – Pôle économique régional.

Après être reparti à la hausse en 2015, le chiffre d'affaires de l'industrie a quasiment stagné en 2016 (- 0,3 % contre + 1,7 % en 2015)

Infirmant les prévisions plus favorables escomptées l'an dernier par les industriels, le chiffre d'affaires 2016 de l'industrie s'est inscrit en très léger retrait. Cet effritement est principalement lié au repli sensible de l'activité dans le secteur de la fabrication de matériels de transport et dans l'industrie automobile. Cette contraction a toutefois pu être contenue grâce aux progrès réalisés dans le secteur des équipements électriques, qui a bénéficié notamment de l'amélioration sensible intervenue au sein de la division « produits informatiques, électroniques, optiques ». Enfin, il convient de relever la quasi-stabilité observée pour les industries alimentaires. On notera également la bonne tenue de la construction navale. Comme l'an dernier, ce sont les plus petites entreprises qui ont enregistré la hausse de chiffre d'affaires la plus importante. À l'inverse, dans les entreprises de plus de 500 salariés, ils se sont repliés.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires à l'exportation a pratiquement stagné. À l'instar de l'évolution observée toutes ces dernières années, la hausse la plus forte est intervenue au sein des entreprises employant moins de 50 salariés.

L'année 2016 a été caractérisée par une stabilité des effectifs. Dans ce domaine, une fois encore, le dynamisme s'est avéré inversement proportionnel à la taille des entreprises puisque ce sont celles employant moins de 50 salariés qui ont le plus renforcé leurs effectifs (+ 0,7 %). Parallèlement, le niveau des emplois

intérimaires n'a pas véritablement évolué. Les dépenses d'investissement ont progressé à un rythme moindre que ne le laissaient supposer les prévisions (+ 4,5 % au lieu des + 29,4 % escomptés). Proportionnellement, ce sont les plus petites entreprises qui ont le plus investi. A contrario, la tranche de celles employant plus de 500 salariés est la seule qui a connu une réduction des efforts d'investissement.

Dans l'ensemble, les industriels estiment que leur rentabilité d'exploitation se serait plutôt améliorée, principalement, en raison d'une évolution positive des marges dans les matériels de transport et, de façon moins nette, dans le secteur des « autres produits industriels ».

En 2016, le chiffre d'affaires des services marchands a progressé assez largement au-delà des prévisions formulées l'an dernier (+ 4,1 % contre + 2,5 %)

Ce renforcement de l'activité trouve, une nouvelle fois, son explication dans les bons résultats du secteur des « activités informatiques » dont le chiffre d'affaires a continué de se développer significativement. Après un exercice 2015 en très léger repli, le chiffre d'affaires de l'activité « ingénierie, études techniques » a connu une accélération tangible du fait, pour partie, de la bonne tenue des entreprises de ce secteur sur les marchés extérieurs. De manière habituelle, les activités de nettoyage, se sont maintenues sur une trajectoire positive. Enfin, le chiffre d'affaires des transports a enregistré une progression mesurée, sachant toutefois que cet indicateur a pu être impacté par la tendance haussière du cours du gas-oil.

Globalement, les effectifs ont continué de s'accroître cette année, de façon diffuse. L'environnement dynamique au sein duquel évoluent les activités informatiques a entraîné une nouvelle progression des effectifs globaux, certaines entreprises éprouvant même parfois quelques difficultés à compléter leurs équipes. Le renforcement des effectifs s'est amplifié dans les activités de nettoyage, notamment via une hausse des contrats d'intérim. Dans l'« ingénierie, études techniques », la tendance s'est inversée avec une progression proche de 2 %. Enfin, au sein des transports, les effectifs ont de nouveau augmenté, à un rythme très comparable à celui de l'an passé.

Après le rebond du niveau global intervenu en 2015, les investissements se sont accélérés, les dépenses évoluant à la hausse dans l'ensemble des secteurs objets de la présente étude.

Enfin, considérée dans son ensemble, la rentabilité d'exploitation se serait encore renforcée, puisque seulement 23 % des entreprises sondées estiment que leurs marges se seraient resserrées sur la période.

En 2016, après plusieurs années de repli, la production totale dans la construction s'est très légèrement redressée

Cette amélioration a uniquement concerné les travaux publics puisque dans le bâtiment l'activité s'est un peu contractée, avec, à l'instar des années précédentes, un segment gros œuvre qui a connu une tendance négative légèrement plus marquée que pour le second œuvre.

Bien que la production a cessé de se contracter, les effectifs globaux ont

continué à légèrement décroître malgré la progression du recours aux intérimaires, signe d'une confiance encore limitée en 2016 de la part des chefs d'entreprise. De façon inchangée, les entreprises du secteur ont évolué dans un environnement

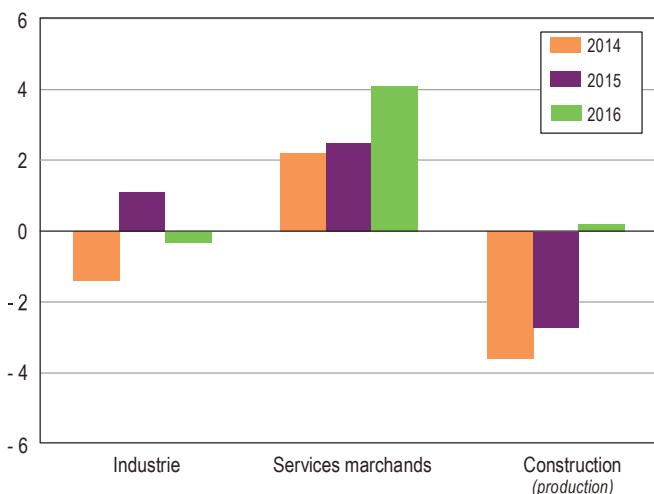
fortement concurrentiel, les pressions sur les prix des devis pénalisant une nouvelle fois les rentabilités d'exploitation, en particulier dans le secteur des travaux publics.

Après le repli de l'an passé et à l'opposé

ce qui avait été anticipé fin 2015, les investissements ont progressé en 2016, en particulier dans les entreprises de travaux publics.■

1 En 2016, l'activité s'est légèrement tassée dans l'industrie, a continué de progresser dans les services marchands et s'est redressée dans la construction

Variation des chiffres d'affaires par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

En Bretagne, les encours de crédits au 31 décembre 2016 ont encore progressé (+ 2,2 % après + 5,4 % en 2015) mais à un rythme inférieur à celui observé au niveau national (+ 4,6 %). Déjà importante en Bretagne, la part des crédits à l'habitat s'est encore accrue de 1,5 point (59,5 % du total des encours contre seulement 54,4 % au plan national).

Banque de France – Direction des Affaires Régionales – Pôle économique

Plus de 89 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de presque 1,9 milliard d'euros sur l'année 2016, l'encours global des financements accordés par les établissements de crédit présents dans la région a atteint 89 milliards d'euros. Le poids de la région dans le total des encours nationaux diminue très légèrement à 4,7 %. Suite aux redécoupages territoriaux des régions, la Bretagne occupe désormais la neuvième position entre les Pays de la Loire (5,2 %) et la Normandie (3,8 %).

Le rythme de progression des crédits distribués par les réseaux mutualistes, fortement implantés en Bretagne, s'est accéléré (+ 3,9 % contre + 2,9 % en 2015). Il convient aussi de noter que leur part cumulée dans la distribution totale des crédits dans la région a augmenté de 1,0 point (61,3 % pour 60,3 % en 2015).

La part des « crédits à l'habitat », en progression de 1,5 point sur un an, représente en Bretagne 59,5 % du total des encours soit 5,1 points de plus qu'au niveau national. Les « crédits à l'équipement », dont la part dans l'encours global a reculé de 1,6 point à 29,7 %, demeurent conséquents au regard de leur poids au niveau national (+ 5,8 points). A contrario, avec 10,4 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région se situe toujours largement en deçà du pourcentage national (20,4 %).

Une progression des encours résultant principalement de la croissance des crédits à l'habitat

En 2016, la croissance de 2,2 % des encours globaux a été, comme les années précédentes, en grande partie imputable à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 4,8 % après + 4,1 % en 2015). Il convient également de relever la progression de crédits de trésorerie (+ 8,3 %) mais, à l'inverse, une contraction des crédits « à l'équipement » (- 2,9 %). Au niveau national, ces différentes composantes ont évolué différemment de celles de la Bretagne : c'est ainsi que l'on note une progression des crédits à l'habitat légèrement supérieure (+ 5,1 %), une hausse plus prononcée des crédits de trésorerie (+ 11,0 %) et surtout un développement des crédits « à l'équipement » (+ 4,1 %). Sans changement, les crédits à l'exportation sont restés marginaux (en deçà de 0,1 % du total des encours régionaux).

En 2016, l'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne s'est accru de 1,0 % (rappels : + 3,9 % en 2015 et - 1,7 % en 2014).

Le département d'Ille-et-Vilaine porte désormais 37,0 % des encours totaux de la région (- 0,4 point par rapport à fin 2015). Comme l'an dernier, viennent ensuite le Finistère et le Morbihan qui, tous les deux, ont vu leur part très légèrement s'apprécier, avec respectivement 26,3 % (+ 0,2 point), 20,8 % (+ 0,1 point) et les Côtes-d'Armor stable à 15,8 %. Comme précédemment, cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie et à l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances).

E.I. : entrepreneurs individuels.

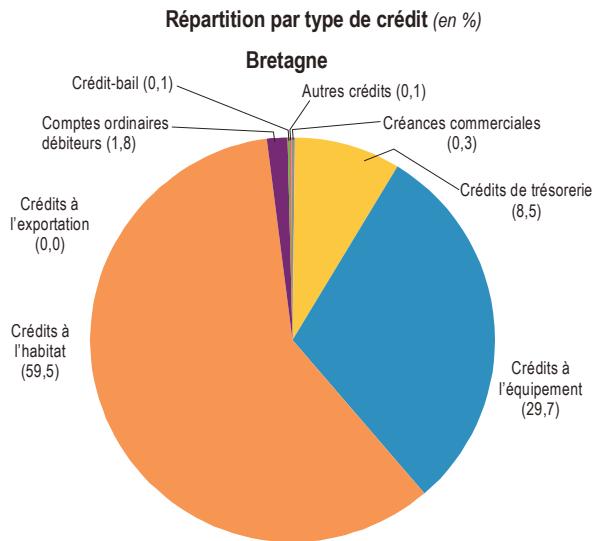
Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents.

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts,...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...).

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques.

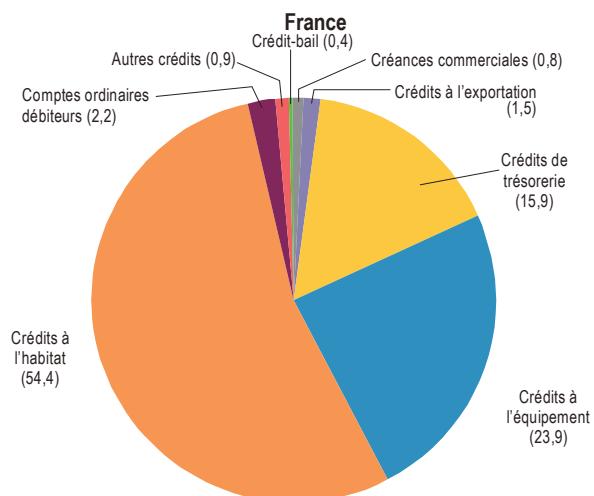
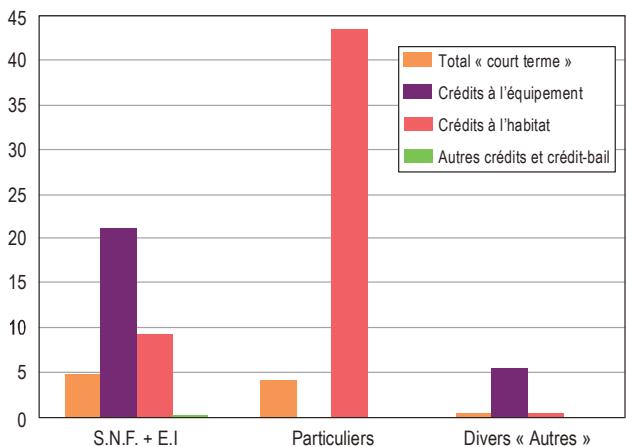
Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

1 En Bretagne, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89,2 % du total des encours



2 Progression des encours de crédits de 2,2 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2016 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France

Difficultés sociales

La baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est accentuée en 2016

En 2016, en Bretagne, la baisse des dépôts de surendettement, observée pour la troisième année consécutive, a été plus forte que celle constatée pour la France entière.

Banque de France – Direction des Affaires régionales – Pôle économique

8 831 dossiers de surendettement ont été déposés en Bretagne en 2016, soit -12,2 % sur un an après -3,6 % en 2015. Un mouvement d'ampleur comparable est observé en France (194 194 dossiers reçus soit -10,6 % sur un an). Il convient de noter que cette évolution concerne l'ensemble des départements bretons : Côtes-d'Armor (-9,7 %), Finistère (-10,8 %), Ille-et-Vilaine (-10,3 %) et Morbihan (-18,5 %).

Sur 5 ans, entre 2012 et 2016, 1 097 879 dossiers de surendettement ont été déposés en France. Avec 48 872 dossiers au cours de la même période, la part de la Bretagne (4,5 %) demeure inférieure à son poids démographique dans la France métropolitaine (5,0 %).

L'enquête typologique portant sur 2016 montre que la Bretagne, avec 327 dossiers déposés pour 100 000 habitants de 15 ans ou plus, compte parmi les régions les moins exposées au surendettement (moyenne nationale : 370). On observe une prédominance de personnes seules (69 % des dossiers déposés), sans personne à charge (54 %), âgées de 35 à 54 ans (52 %), très majoritairement locataires (80 %), le plus souvent sans activité professionnelle (54 %) avec des ressources inférieures au SMIC (53 %) ne permettant pas de dégager de capacité de remboursement (52 %).

Comme au niveau national, dans plus de 40,0 % des dossiers traités, la situation financière des débiteurs ne permet pas d'entrevoir une perspective de retour à meilleure fortune dans un délai raisonnable, ce qui a conduit à la mise en place d'une mesure de rétablissement personnel (42,7 % contre 42,9 % pour la France entière). ■

LEXIQUE :

Solution amiable : accord entre le débiteur et ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement des dettes pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêts et des effacements partiels de dettes.

Procédure de Rétablissement Personnel (PRP) : en cas d'importantes difficultés financières, la commission peut orienter le dossier du débiteur vers une procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, ses dettes peuvent être effacées après validation d'un juge, avec ou sans liquidation judiciaire, suivant la possession ou non d'un patrimoine. **Mesures imposées ou recommandées** : en cas d'échec dans la recherche d'une solution amiable, si aucun accord n'est trouvé, le débiteur peut demander à la commission de mettre en place des mesures imposées. La commission va imposer une solution aux créanciers et au débiteur. Certaines solutions (recommandées) nécessitent la validation du juge.

Loi bancaire

Le texte relatif à la loi bancaire (intitulée loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires) a introduit de nouvelles dispositions s'agissant du traitement du surendettement à compter du 1^{er} janvier 2014.

1) Des simplifications de la procédure :

- la suppression partielle de la phase amiable : la possibilité pour les commissions de surendettement d'éviter le passage obligatoire par une phase amiable dans les cas où celle-ci apparaît d'emblée vouée à l'échec et lorsque la capacité de remboursement est insuffisante pour régler l'intégralité des dettes dans le délai légal maximal ; les commissions pourront, dans telles hypothèses, imposer ou recommander immédiatement une solution sans passer par la recherche d'un accord entre le débiteur et ses créanciers ;

- la suppression de la phase de réexamen, en laissant au débiteur la possibilité de déterminer à l'issue de la suspension d'exigibilité des créances s'il souhaite ou non, en fonction de l'évolution de sa situation, saisir à nouveau la commission ;

- des simplifications de l'instruction des dossiers :
 - 1. les créances cesseront de produire des intérêts et de générer des pénalités à compter de la date de recevabilité du dossier jusqu'à l'issue de la procédure, ce qui mettra fin à un certain nombre de malentendus et de discussions avec les parties ;

2. la suppression du recours contre les décisions d'orientation.

2) Des dispositions permettant une meilleure articulation entre les dispositions relatives au logement et celles portant sur le surendettement :

- le renforcement des dispositions pour les personnes propriétaires de leur logement principal en sécurisant davantage leur accès à la procédure : accès à la procédure de surendettement, quelle que soit la valeur de leur résidence principale et même si la vente de celle-ci permettrait d'apurer intégralement l'endettement ;

- les commissions pourront laisser aux propriétaires immobiliers surendettés un reste à vivre inférieur à la quotité saisissable (en principe minimum légal) afin de leur permettre de procéder à des remboursements d'un montant suffisant pour éviter la cession de la résidence principale ; cette mesure supposera l'accord du débiteur et de la commission ;

- le maintien des personnes surendettées locataires dans leur logement facilité par une série de mesures :

- 1. le rétablissement après la décision de recevabilité des droits à toutes les allocations logement ;

- 2. la suspension des paiements prévus dans le cadre d'un protocole de cohésion sociale à compter de la décision de recevabilité, et la reprise des éventuels paiements définis par la mesure de surendettement qui viendront se substituer à ceux initialement prévus par le protocole.

3) Des dispositions renforçant la protection des personnes surendettées :

- les mesures prises visent à assurer la protection des personnes surendettées tout au long de la procédure, avec notamment :

- 1. les effets de la recevabilité portés à 2 ans ;
- 2. l'obligation des créanciers d'informer les chargés de recouvrement des effets de la recevabilité,

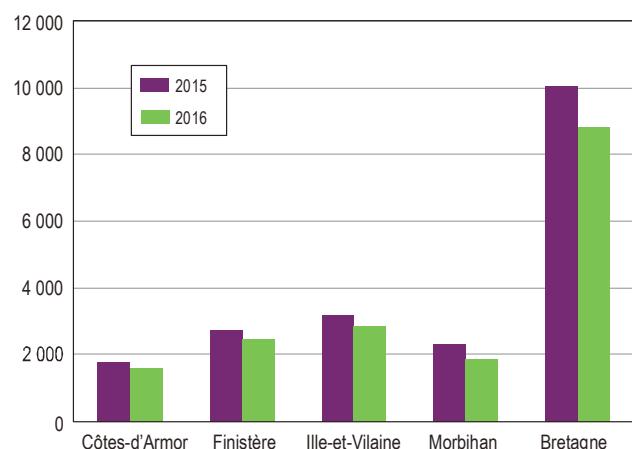
- le suivi social avec, en particulier :

- 1. la désignation obligatoire d'un correspondant par le Conseil général et par la CAF pour faciliter la mise en place des mesures d'accompagnement social ou budgétaire ;

- 2. la possibilité de recommander au juge la mise en place d'un suivi budgétaire ou social en cas de PRP successives.

1 Tous les départements ont enregistré une diminution des dépôts de dossiers.

Nombre de dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France – Surendettement au 31 décembre 2016

2 Un endettement moyen par dossier proche de 40 565 euros

Typologie de l'endettement en 2016 en Bretagne

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	253,9	7 207	32 694	77,7	35 232	89,4	4,5
<i>Dont : dettes immobilières</i>	132,3	1 374	3 016	40,5	96 257	17,0	2,2
<i>dettes à la consommation</i>	115,4	6 389	23 683	35,3	18 064	79,3	3,7
<i>autres Dettes financières (dont soldes débiteurs)</i>	6,2	4 681	5 969	1,9	1 329	58,1	1,3
Dettes de charges courantes	33,1	6 688	29 348	10,1	4 950	83,0	4,4
Autres dettes	39,9	4 895	11 557	12,2	8 149	60,7	2,4
Endettement global	326,9	8 059	73 599	100,0	40 565	100,0	9,1

Source : Banque de France – Surendettement au 31 décembre 2016

ÉVOLUTIONS JURIDIQUES À VENIR :

Simplification de la procédure de surendettement : adoption de la Loi Justice XXI^e siècle !

Une étape essentielle dans la simplification et l'amélioration des délais de traitement des dossiers de surendettement a été franchie en 2016 d'abord avec le vote de la loi Justice du XXI^e siècle qui supprime, dans certains cas, l'homologation des mesures préconisées par les commissions par les juges. Ces derniers recentreront, à compter du 1^{er} janvier 2018, leur action sur les recours et contestations des parties prenantes au dossier de surendettement et les procédures de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire. Cette évolution va permettre de réduire les délais de traitement des dossiers sans altérer la qualité du dispositif puisqu'aujourd'hui les juges confirment 98 % des recommandations qui leur sont transmises par les commissions.

Ensuite, la loi dite Sapin II apporte une simplification de la procédure de surendettement pour une plus grande efficacité. À compter du 1^{er} janvier 2018, la procédure de négociation amiable sera réservée aux seuls dossiers concernant des propriétaires ou des accédants à la propriété (11 % des dossiers traités en 2016), ce qui permettra d'accélérer le processus de traitement pour près de 90 % des dossiers déposés. De plus, la loi dispose que l'absence de réponse des créanciers dans un délai de 30 jours vaudra accord.

Difficultés sociales

Fin 2016, 113 000 foyers bretons bénéficient de la prime d'activité

Créée début 2016, la prime d'activité est versée en décembre 2016 à près de 113 000 foyers et concerne ainsi 6,2 % de la population bretonne. En parallèle, le nombre de foyers allocataires du RSA a diminué de 4,3 % en un an.

Valérie Molina, Insee

La prime d'activité (*définitions*) a été créée début 2016. Elle se substitue au RSA activité et à la prime pour l'emploi. La montée en charge du dispositif s'est surtout concentrée sur les premiers mois de mise en place. Cependant, le nombre de foyers allocataires (*définitions*) n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année, passant de 90 300 fin mars à 112 700 fin décembre. Parmi les personnes responsables des dossiers, 20 % ont moins de 25 ans. En France métropolitaine, cette part est de 17 %.

Au total, fin 2016, cette prestation concerne en Bretagne 205 000 personnes bénéficiaires, soit 6,2 % de la population de la région (*figure 1*). C'est un peu moins que France entière (7,4 %).

Parmi les allocataires de la prime d'activité, 36 000 ont basculé du dispositif RSA vers cette nouvelle prestation entre décembre 2015 et mars 2016. Les nouveaux allocataires en mars 2016 (60 % de l'ensemble) peuvent avoir plusieurs origines : certains auraient pu bénéficier du RSA activité mais n'en faisaient pas la demande, d'autres ont vu leur situation évoluer depuis fin 2015 les rendant éligibles à la prime d'activité et, enfin, une partie d'entre eux a bénéficié de l'élargissement du périmètre de la prime

d'activité par rapport au RSA.

En fonction de leurs ressources, les allocataires peuvent cumuler la prime d'activité et le RSA dans sa composante socle. Ce sont ainsi 12 000 foyers allocataires de la prime d'activité (soit 11 % de l'ensemble) qui perçoivent également un montant RSA fin décembre 2016.

Baisse du nombre de foyers allocataires du RSA

En Bretagne, près de 56 400 foyers sont allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Cela correspond à 2 500 foyers de moins en un an. La Bretagne suit ainsi la tendance nationale de diminution du nombre d'allocataires entre 2015 et 2016 (- 4,3 %). C'est la première fois que le nombre d'allocataires décroît depuis la création du RSA. Pour la 5^e année consécutive, les allocataires bretons représentent 3,4 % des allocataires de la France métropolitaine, la Bretagne hébergeant 5,1 % de la population.

La baisse du nombre de foyers allocataires du RSA est observée dans tous les départements (*figure 2*). Elle est plus importante qu'au niveau national dans le Morbihan (- 5,3 %) et dans les Côtes-

d'Armor (- 4,8 %) et plus modérée en Ille-et-Vilaine (- 3,8 %) et dans le Finistère (- 3,7 %).

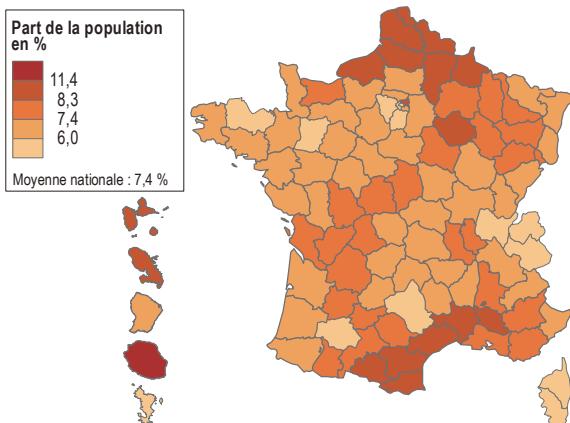
À noter qu'aux foyers couverts par les caisses d'allocations familiales, il convient d'ajouter ceux relevant de la mutualité sociale agricole (MSA). Fin 2015, ils représentaient 1 300 foyers allocataires en Bretagne.

Hausse de 4 % des allocataires de l'AAH

Fin 2016, en Bretagne, 56 400 personnes perçoivent l'allocation adultes handicapés (AAH) versée par les Caf. Plus de la moitié des allocataires ont un taux d'incapacité supérieur à 80 %. L'augmentation annuelle du nombre d'allocataires est de 4,1 % en Bretagne et de 2,5 % au niveau national. Le nombre d'allocataires croît dans tous les départements (*figure 3*) : de 3,1 % dans les Côtes-d'Armor à 6,0 % dans le Finistère.

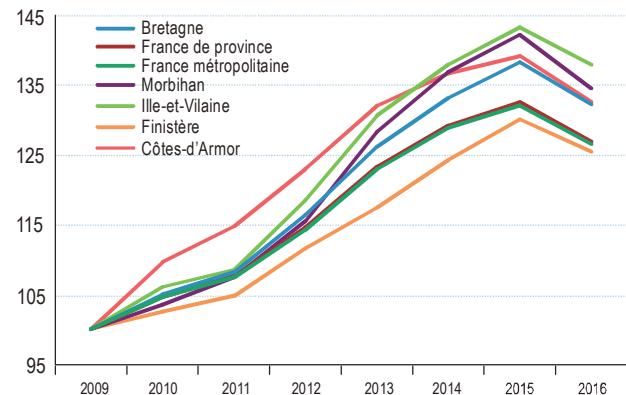
Cette allocation est également versée par la MSA. Fin 2015, 3 500 allocataires en ont bénéficié en Bretagne. ■

1 Part de la population couverte par la prime d'activité en 2016



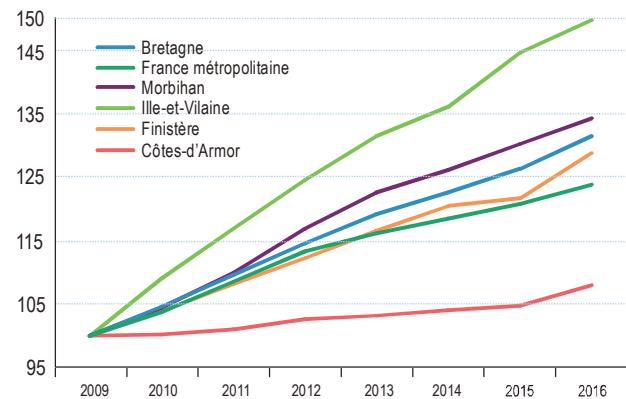
Source : CNAF, Cafdata - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2016.

2 Foyers allocataires du RSA (base 100 en 2009)



Source : CNAF, Cafdata

3 Bénéficiaires de l'AAH par département (base 100 en 2009)



Source : CNAF, Cafdata

Définitions :

La **Prime d'activité** remplace au 1^{er} janvier 2016 le RSA « Activité » et la Prime pour l'emploi. C'est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

À partir de 2016, les données sur le RSA ne concernent que le RSA socle. Le **RSA socle** a été conçu pour toute personne qui touchait le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou l'allocation de Parent Isolé (API). Il permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité. Jusqu'en 2016, il était une des 2 composantes du RSA avec le RSA Activité remplacé par la prime d'activité.

Le **foyer allocataire** est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoints, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee. C'est le cas, par exemple, lorsque un couple perçoit des allocations logement et héberge son enfant titulaire d'un minimum social des Caf (RSO, RSA, AAH).

En pratique, le terme « *allocataire* » est souvent utilisé à la place de « *foyer allocataire* ».

Le terme « *bénéficiaires* » regroupe les allocataires et les ayants droit.

L'**allocation adultes handicapés (AAH)** est une prestation non contributive destinée à garantir un minimum de ressources. Cette allocation est accordée, par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, pour une durée de un à cinq ans.

Agriculture

Une conjoncture difficile dans plusieurs secteurs, en particulier dans le lait

La conjoncture 2016 s'avère laborieuse pour plusieurs secteurs agricoles. Celui du lait est particulièrement touché, avec un prix affaibli en début d'année par un contexte de surproduction. Les cours des bovins se réduisent, sous l'afflux notamment des réformes de vaches laitières. Indirectement, la grippe aviaire touche la Bretagne. En revanche, le prix du porc remonte, après plusieurs années de crise. La baisse du coût de l'aliment est par ailleurs favorable aux différents secteurs de l'élevage. En 2016, la sécheresse au printemps et à l'été perturbe la production de céréales et de légumes.

Linda Deschamps, Draaf

Céréales : récoltes très décevantes

En 2016, la production céréalière bretonne perd 13 % comparée à celle de 2015 (*figure 1*). Dans son ensemble, la sole céréalière augmente légèrement, mais recule en maïs grain. La sécheresse fait chuter les rendements annuels de 13 % pour les céréales à paille et de 14 % pour le maïs grain.

La production en oléagineux s'accroît de 8 % grâce à l'augmentation des surfaces. Les surfaces en protéagineux sont en hausse pour la troisième année consécutive.

Les cours des céréales (*figure 2*) demeurent peu élevés, en raison de l'abondance des disponibilités mondiales. Le prix de base en Bretagne des céréales récoltées en 2016 fléchit de 13 % pour le blé, 23 % pour l'orge et 15 % pour le triticale. Il s'accroît en revanche de 11 % pour le maïs grain.

Amélioration pour la filière porcine

Le volume de porcs charcutiers abattus dans la région augmente pour la deuxième année consécutive, de 1,9 % en un an. Le prix annuel de base du porc charcutier à Plérin s'établit à 1,28 €/kg en 2016, gagnant 4 % sur un an. La cotation porcine remonte (*figures 3 et 4*), après avoir atteint en 2015 son point le plus bas depuis 2010.

Ce raffermissement au printemps 2016 résulte d'une offre insuffisante, en France comme en Europe, alors que la demande à l'export vers les pays tiers est forte. Le prix du porc poursuit son embellie à l'été, puis reste élevé. Parallèlement, le coût de l'aliment (*figure 5*) recule de 4,6 %.

La grippe aviaire dans le Sud-Ouest impacte aussi la Bretagne

Après une activité relativement soutenue l'an dernier, le volume de poulets abattus en Bretagne se réduit de 6 %. La région subit à l'export les conséquences de la grippe

aviaire dans le Sud-Ouest.

La situation de la filière dinde est toujours difficile. Les abattages progressent en volume, mais du fait d'un poids moyen plus élevé, diminuent en nombre.

La baisse du coût de l'énergie et des aliments continue d'alléger les charges des éleveurs. Une faible baisse des cours à la production s'ensuit : -1,3 % pour le poulet standard et -0,7 % pour la dinde.

En 2016, la production d'œufs de consommation diminue de 2,4 %. Le cours de ce produit recule cependant en raison d'une production européenne abondante et d'une réduction de la demande des Etats-Unis. La cotation se replie ainsi de 7 %. En fin d'année, avec une offre réduite et une demande soutenue, les prix flambent.

Des prix toujours en repli pour les gros bovins, en progrès pour les veaux

Si les abattages de gros bovins sont plutôt stables, les volumes de vaches laitières abattues augmentent de 5,7 % en un an, dans une conjoncture laitière dégradée. À l'inverse, les abattages de taurillons reculent.

La baisse des prix des gros bovins s'accentue en 2016 (*figure 6*). Celui de la vache laitière « P » du bassin Grand Ouest descend de 7,8 % à 2,64 €/kg. Le coût de l'aliment pour gros bovins décroît de 4,8 %.

Le volume de veaux de boucherie abattus est stable. Après trois années de baisse, le prix du veau gagne 2 %, à 5,6 €/kg pour le bassin Nord. Sur un an, le coût des aliments d'allaitement recule de 4 %.

Une conjoncture laitière difficile, mais des signes d'amélioration

En début d'année, dans un contexte de surproduction mondiale, accentuée par la fin des quotas laitiers en Europe, le prix du lait chute. Afin de contenir la production,

l'Europe et la France adoptent différentes mesures. En fin d'année, les cours des produits laitiers industriels remontent.

En Bretagne, les quantités de lait livrées par les producteurs se réduisent de 1,7 % en 2016 (*figure 7*). Elles sont inférieures à celles de 2015 en particulier en septembre, suite au manque de fourrage, et au dernier trimestre, en lien avec le plan français et européen de réduction de la production.

Le prix annuel du lait payé aux producteurs bretons diminue de 8 %, à 294 € les 1 000 l. Le prix remonte cependant progressivement à partir d'août. La baisse des charges d'aliments, les plus basses depuis 2012, ne suffit pas à compenser la diminution du prix du lait.

Choux-fleurs et artichauts bien valorisés, crise au printemps pour les tomates

La conjoncture 2016 de choux-fleurs se caractérise par une offre très limitée et des prix élevés. Comparée à la moyenne 2011-2015, la production annuelle se replie de 43 % et le prix moyen est presque doublé.

Le bilan est mitigé pour les tomates, avec une période de crise en mai-juin, puis une reprise des cours à l'été. Sur l'année, l'offre croît de 16 % et le prix moyen gagne 2 %, comparés à 2011-2015.

L'offre d'artichauts Camus est inférieure d'un quart à la moyenne quinquennale, et le prix annuel est plus élevé de 28 %. La saison est bonne pour les pommes de terre primeurs, avec un prix moyen en hausse, et une offre très correcte. Le cours du poireau est faible en deuxième partie de campagne 2015-2016.

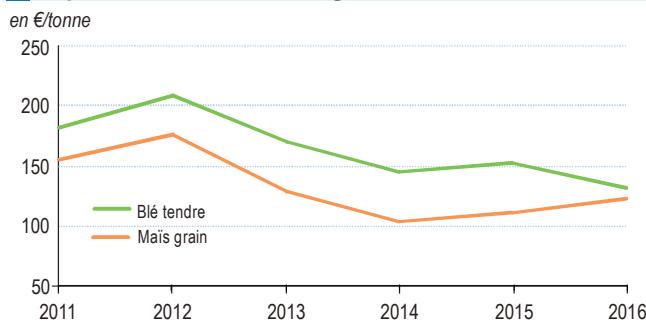
Le marché des endives connaît des difficultés au premier semestre 2016, mais la fin d'année est plus favorable. Le cours des échalotes reste élevé durant tout le printemps et termine l'année à un haut niveau. ■

1 Les principales productions en 2016

	Bretagne 2015	Bretagne 2016	Évolution 2016/2015	Part Bretagne / France en 2016 (%)
Productions végétales (tonnes)				
Blé	2 348 184	2 074 233	-11,7	7
Mais grain	1 148 323	942 461	-17,9	8
Orge	768 065	741 995	-3,4	7
Triticale	233 947	164 448	-29,7	11
Autres céréales	76 438	68 511	-10,4	2
Oléagineux	134 150	144 397	7,6	2
Mais fourrage	4 294 778	3 634 590	-15,4	23
Choux-fleurs	239 638	202 880	-15,3	83
Tomates	219 746	240 063	9,2	30
Lait (millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 422	5 309	-2,1	22
Activité dans les abattoirs (tonnes)				
Bovins - 12 mois	66 852	66 655	-0,3	32
Gros bovins	258 609	258 620	0,0	21
Porcs	1 275 567	1 298 450	1,8	59
Gallus	374 814	350 944	-6,4	33
Dindes	142 285	146 324	2,8	42
Production d'œufs des élevages professionnels (milliers)				
Œufs de consommation	6 055 120	5 907 598	-2,4	44

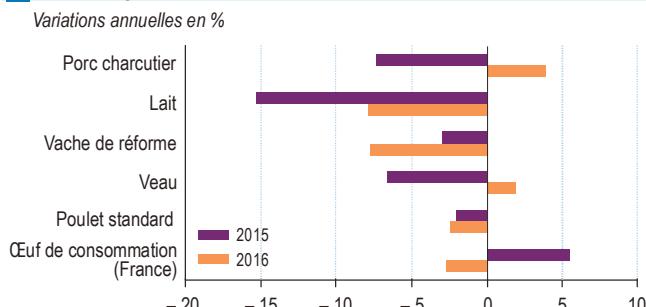
Sources : Agreste, Draf Bretagne - Statistique agricole annuelle (2015 définitive, 2016 provisoire), Enquêtes auprès des laiteries, Enquête auprès des abattoirs.

2 Le prix des céréales en Bretagne



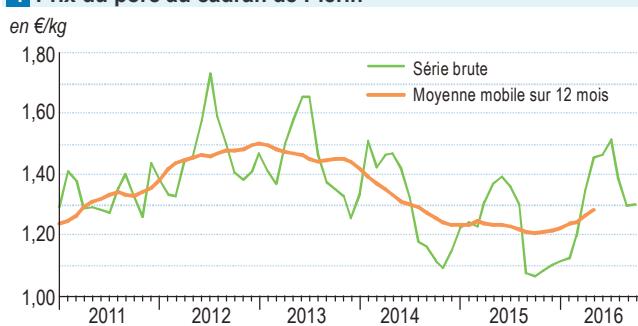
Source : Agreste, Draf Bretagne - FranceAgriMer.

3 Prix des produits animaux



Sources : Agreste, Draf Bretagne - FranceAgriMer - Marché au cadran de Plérin.

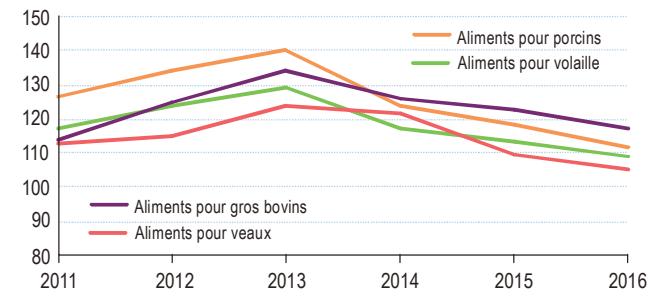
4 Prix du porc au cadran de Plérin



Sources : Agreste, Draf Bretagne - Marché au cadran de Plérin.

5 Coût des aliments en Bretagne, selon l'IPAMPA

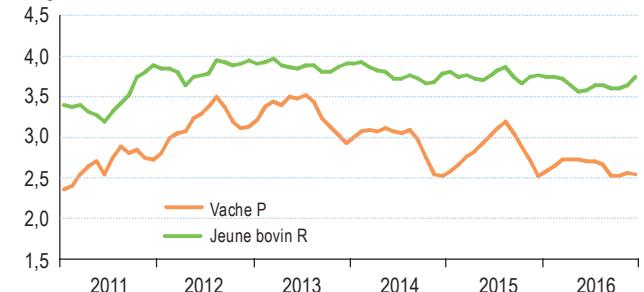
Base 100 en 2010



Sources : Agreste, Draf Bretagne - Insee.

6 Cours des bovins

€ / Kg



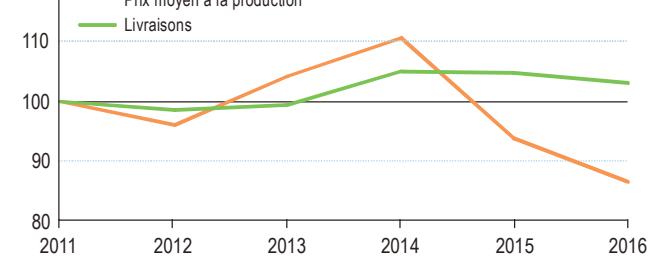
Note : cotations Bretagne jusqu'en 2011, cotations bassin Grand Ouest depuis 2012.

Source : Agreste, Draf Bretagne - FranceAgriMer.

7 Prix et livraisons de lait en Bretagne

Indice 100 en 2010

120



Source : Agreste, Draf Bretagne - FranceAgriMer - Enquête mensuelle auprès des laiteries.

Construction

En 2016, la construction augmente pour la seconde année consécutive

En 2016, le nombre de logements autorisés à la construction augmente pour la seconde année consécutive en Bretagne. La hausse est plus marquée dans la région (+ 25,8 %) qu'en France métropolitaine (+ 14,8 %).

Les mises en chantier augmentent aussi dans la région, en particulier en Ille-et-Vilaine (+ 24,6 %). C'est aussi le cas des ventes de logements collectifs réalisées par les promoteurs (+ 30,7 %).

Bruno Rul, Dréal

Au cours de l'année 2016, 24 800 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 5 100 de plus qu'en 2015 (+ 25,8 %) (*figures 2 et 3*). Les prêt-à-taux-zéro (PTZ) contribuent plus fréquemment qu'ailleurs à aider les ménages modestes à financer leur projet d'achat d'un logement neuf. En 2016, 6,7 % de l'ensemble des PTZ distribués en France l'ont été en Bretagne, alors que la région représente 5,7 % des autorisations de construction.

Les mises en chantier augmentent également : 2 800 de plus qu'en 2015 (+ 15 %), soit au total 21 400 sur l'ensemble de l'année. Cette progression résulte de la hausse importante du nombre de logements mis en chantier en Ille-et-Vilaine (+ 24,6 %). En France métropolitaine, l'augmentation est plus modérée (+ 12,3 %) (*figure 1*). De ce fait, rapportées à l'ensemble des mises en chantier en France métropolitaine, celles de Bretagne pèsent un peu plus en 2016 (5,9 %) qu'en 2015 (5,7 %).

Les autorisations de logements individuels progressent dans tous les départements

Au cours de l'année 2016, en Bretagne, 13 300 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés soit une augmentation de 21 % en un an. L'évolution est du même ordre pour chacun des quatre départements bretons. Environ 11 500 chantiers ont été démarrés au cours de l'année 2016 en Bretagne. La construction de maisons individuelles augmente de 12,5 %. Les Côtes-d'Armor se démarquent des autres départements, avec une moindre hausse (+ 7,6 %).

Les autorisations de logements collectifs augmentent, sauf dans le Morbihan

Avec 11 500 logements collectifs ou en résidence autorisés, les projets de construction d'appartements s'accroissent de 31,8 % en 2016. La hausse est marquée en Ille-et-Vilaine (+ 37,8 %), dans les Côtes-d'Armor (+ 46,5 %) et dans le Finistère (+ 65,5 %). À l'inverse, l'on enregistre une baisse dans le Morbihan (- 19,5 %).

Sur l'ensemble de la Bretagne, la hausse des mises en chantier s'établit en 2016 à 18 %. Les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine se distinguent par leur dynamisme (respectivement + 31,6 % et + 32,1 %).

Moins de projets annulés en 2016

En 2016, 1 900 logements ont été annulés représentant 7,7 % du volume des autorisations de l'année. C'est moins qu'en 2015 où 2 400 logements (12,4 %) l'avaient été. En 2016, ces annulations sont plus fréquentes dans le Morbihan (12,5 %) que dans les trois autres départements (6 à 7 %).

Baisse des surfaces de locaux non résidentiels

En 2016, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel baissent de 4,5 % par rapport à 2015 pour s'établir à 2 647 000 m². Alors que la baisse est importante dans les secteurs de l'hébergement hôtelier (- 25,2 %) et du commerce (- 22,3 %), on constate une hausse dans les bâtiments de services publics (+ 17,2 %). Au niveau des départements, la baisse régionale résulte

de celles enregistrées dans le Morbihan (- 11 %), et dans une moindre mesure dans les Côtes-d'Armor (- 5,3 %). En Ille-et-Vilaine, plusieurs projets ont donné lieu en 2016 à des demandes d'autorisation de surfaces importantes : des entrepôts logistiques au Grand-Fougeray (52 000 m²) et à Bourgbarré (25 400 m²), des bureaux à Cesson-Sévigné (17 500 m²) et à Bruz (13 000 m²). Dans le Finistère, une unité de production de 18 800 m² est prévue à Guipavas et la construction d'un centre commercial de 40 600 m² a été autorisée à Gouesnou.

Augmentation des ventes sur le marché de la promotion immobilière

En 2016, 5 062 logements collectifs ont été vendus, soit 30,7 % de plus qu'en 2015. Le marché du logement collectif poursuit ainsi sa nette reprise amorcée en 2015. Pour autant, les ventes de logements neufs demeurent en deçà de leur niveau de 2010 (*figure 4*).

Les promoteurs ont mis en vente 5 400 logements collectifs en 2016, soit 52,7 % de plus qu'en 2015.

En combinant mises en vente, ventes, annulations, abandon, retraits ou changements de destination, le stock de logements disponibles reste stable cette année avec 5 000 appartements sur le marché breton à la fin 2016.

L'Ille-et-Vilaine concentre 73 % des ventes d'appartements neufs, loin devant le Morbihan (8 %).

Enfin, avec 3 330 euros par m² en moyenne en 2016, le prix sur un an du m² des appartements neufs augmente de 3,8 % (*figure 5*). ■

1 Évolution de la construction de logements

■ Logements autorisés - Bretagne
■ Logements commencés - Bretagne
■ Logements autorisés - France métropolitaine
■ Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



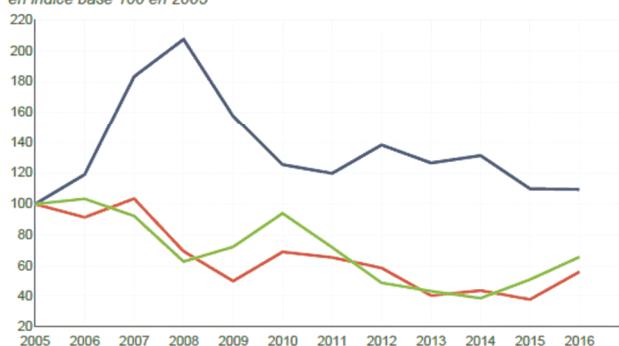
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bretagne

■ Logements neufs disponibles en fin d'année
■ Logements neufs mis en vente
■ Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

2 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Côtes-d'Armor	3 500	24,4	-8,5
Finistère	5 400	34,6	-9,1
Ille-et-Vilaine	10 700	30,7	-0,3
Morbihan	5 300	10,7	-8,0
Bretagne	24 800	25,8	-5,6
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

3 Les opérations de plus de 100 logements autorisées en 2016

Rennes	328 logements en résidence étudiante
Rennes	176 logements en résidence communautaire
Perros-Guirec	161 logements en résidence senior
Rennes	149 logements collectifs
Rennes	146 logements collectifs
Rennes	134 logements en résidence
Saint-Malo	131 logements collectifs
Rennes	120 logements en résidence étudiante
Rennes	118 logements collectifs
Rennes	116 logements collectifs
Lorient	111 logements collectifs
Rennes	106 logements collectifs
Hennebont	105 logements collectifs
Loudéac	102 logements en résidence senior

Source : Sit@del2

5 Évolution du prix de vente des maisons et des appartements neufs

en %

	Bretagne			France métropolitaine		
	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2)	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	234	-3,7	-23,3	10 212	22,4	-8,1
Prix moyen par maison	212 545	-2,5	3,2	256 995	3,4	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	5 062	30,7	-10,3	114 846	20,4	-1,4
Prix moyen au m²	3 332	3,8	2,3	3 993	2,3	1,8

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigeant des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Tourisme

Repli de la fréquentation touristique en 2016

En 2016, la fréquentation touristique recule en Bretagne. La progression des nuitées dans les hôtels, en particulier dans la basse saison, n'a pas compensé la baisse de fréquentation marquée dans les campings.

Christelle Marcault, Insee

En 2016, les hôtels et campings de Bretagne ont enregistré 17,5 millions de nuitées. Après trois années de hausse, la fréquentation touristique baisse de 2,2 % par rapport à 2015.

Ce repli est plus fort en Bretagne qu'en France métropolitaine (- 0,9 %). Il résulte pour partie d'effets calendaires défavorables avec moins de jours fériés, et d'un contexte social tendu à la fin du printemps, ce qui a pu éloigner les touristes de la Bretagne. Comparé aux années précédentes, les étrangers ont moins fréquenté les hébergements touristiques bretons, notamment les campings. Cependant, le retour d'une météo favorable à partir de la mi-juillet et le prolongement d'un climat estival en septembre ont dynamisé la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La basse saison a ainsi été plus favorable : les hôtels ont enregistré des taux d'occupation supérieurs à ceux observés en 2015.

Hôtels : les nuitées progressent

Au cours de l'année 2016, la fréquentation des hôtels bretons s'établit à 7,7 millions de nuitées soit une hausse de 2,1 % par rapport à 2015 (*figure 1*). Dans le même temps, celle des hôtels de France métropolitaine a reculé de 1 %. Les clients séjournent en majorité dans les hôtels de moyenne et haute gammes. Ces établissements classés 3, 4 et 5 étoiles réalisent 60 % des nuitées hôtelières de Bretagne en 2016 (+ 5,2 %). La progression est particulièrement forte dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles (+ 10 %).

La clientèle étrangère a moins choisi l'hébergement en hôtel. Toutefois, le recul est deux fois moins fort en Bretagne (- 2,9 %) qu'au niveau national (- 5,7 %).

De plus, il est compensé par la hausse des nuitées françaises (+ 3 %). La clientèle résidant en France demeure largement majoritaire dans les hôtels bretons (85 %). La durée moyenne de séjour est stable : celle des Français (1,6 jour) est toujours inférieure à celle des étrangers (1,9 jour) (*figure 2*).

La progression du niveau de l'activité des hôtels de la région s'explique par le dynamisme de la basse saison au cours de laquelle les taux d'occupation enregistrés ont été supérieurs à ceux de 2015 (*figure 3*).

L'augmentation de fréquentation vaut pour les quatre départements bretons. Elle est toutefois plus forte dans le Finistère que dans les Côtes-d'Armor (*figure 4*). Entre 2010 et 2016, le nombre de nuitées a augmenté en moyenne chaque année de 1,6 % à 2,2 % dans chacun des quatre départements bretons. C'est un rythme supérieur à celui constaté pour l'ensemble de la France (+ 0,3 % par an) (*figure 5*).

Campings : une baisse de fréquentation marquée

Avec 9,8 millions de nuitées entre mai et septembre 2016, les campings bretons enregistrent leur première baisse de fréquentation depuis 2012 (*figure 6*), avec un recul de 5,1 % par rapport à la saison 2015. Cette diminution est plus forte qu'en France métropolitaine (- 0,6 %). Cependant, le niveau atteint est comparable à celui de 2014, l'année 2015 ayant été particulièrement favorable. Les 3, 4 et 5 étoiles sont moins impactés par la baisse de fréquentation (- 3,6 %) que les campings d'entrée de gamme (- 8,9 %). En conséquence, les nuitées réalisées dans les établissements de 3, 4 et 5 étoiles pèsent

davantage dans les nuitées totales (72,7 %).

La fréquentation des campings baisse dans les quatre départements (*figure 7*). Le recul s'explique par une moindre présence de la clientèle étrangère en Bretagne (- 7,8 %), notamment celle du Royaume-Uni qui reste cependant la plus nombreuse. Le Morbihan a été particulièrement touché par cette baisse (- 19 %) mais la clientèle française y est restée stable. À l'inverse, les campeurs français ont moins fréquenté les hébergements breilliens en 2016. Au final, la clientèle française représente 75,8 % des nuitées réalisées dans les campings bretons. La durée moyenne de séjour des étrangers est stable (5,4 jours) alors que celle des Français diminue de 3,8 % pour atteindre 5 jours.

La baisse de fréquentation concerne à la fois les emplacements locatifs (- 5,4 %) et les emplacements nus (- 4,3 %). Le nombre de nuitées étrangères sur les emplacements nus a diminué de 11,6 %. Il ne baisse que de 2,2 % sur les emplacements équipés.

Baisse également dans les autres hébergements collectifs

En complément des hôtels et campings, 3,8 millions de nuitées ont été enregistrées en 2016 dans les autres hébergements collectifs de tourisme en Bretagne. Il s'agit principalement des résidences de tourisme, ainsi que des auberges de jeunesse et villages vacances. Par rapport à 2015, leur baisse de fréquentation est plus forte en Bretagne (- 6,4 %) qu'au niveau national (- 2,9 %). La clientèle y est très majoritairement française (88,3 %). ■

1 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 363	57 870	-1,2	-0,2
3 étoiles	3 115	74 941	3,1	-1,1
4-5 étoiles	1 493	48 559	10,0	0,7
Non classés	684	18 719	-6,3	-6,8
Total	7 655	200 089	2,1	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Fréquentation des hôtels et des campings

	Bretagne		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	4 558	1 921	112 626	21 606
- Français	3 974	1 483	79 132	14 339
- Étrangers	584	438	33 493	7 267
Nuitées	7 655	9 817	200 089	112 166
- Français	6 524	7 442	130 546	76 229
- Étrangers	1 131	2 375	69 543	35 938
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,7	5,1	1,8	5,2
- Français	1,6	5,0	1,6	5,3
- Étrangers	1,9	5,4	2,1	4,9

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Taux d'occupation dans les hôtels

Bretagne - en 2016
France métropolitaine - en 2016

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2016 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Côtes-d'Armor	1 124	1,0	2,5	13,1
Finistère	1 843	3,1	1,8	15,4
Ille-et-Vilaine	2 864	2,0	2,2	16,5
Morbihan	1 825	1,8	1,6	12,4
Bretagne	7 655	2,1	2,0	14,8
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution du nombre de nuitées dans les campings et les hôtels

Nombre de nuitées - Bretagne
Nombre d'arrivées - Bretagne
Nombre de nuitées - France métropolitaine
Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 236	15 744	-4,5	-2,3
3-4-5 étoiles	7 138	90 362	-3,6	0,2
Non classés	443	6 061	-25,9	-7,6
Total	9 817	112 166	-5,1	-0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère sur emplacements équipés
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Côtes-d'Armor	1 721	-6,1	1,8	25,8
Finistère	3 493	-6,5	3,2	29,3
Ille-et-Vilaine	1 001	-7,3	4,2	44,8
Morbihan	3 602	-2,7	2,9	12,7
Bretagne	9 817	-5,1	2,9	24,2
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Hausse du trafic aérien de voyageurs, du nombre d'immatriculations et du trafic routier de marchandises

Le trafic aérien low-cost, représentant maintenant près du tiers des voyageurs, dope la fréquentation des aéroports bretons. La hausse du nombre d'immatriculations commencée en 2014 se confirme. Les marchandises transportées par la route bénéficient également d'une bonne reprise.

Pascal Lauzier, Dreal

Les vols low-cost continuent de doper les transports aériens

En Bretagne, le trafic aérien de passagers (*figure 1*) poursuit sa progression sur le même rythme que l'an dernier (+ 3,5 %). Il franchit le cap des 2 millions de voyageurs. L'augmentation est beaucoup plus sensible pour les lignes internationales (+ 44 000, soit + 10,9 %) que nationales (+ 21 000, soit + 1,4 %). Le nombre de passagers en transit, après 2 années de baisse, repart nettement à la hausse (+ 33,5 %).

Sur la période 2010-2015, avec la mise en place de nouvelles destinations, la croissance du trafic annuel moyen des lignes low-cost est de près de 8 %. En 2016, environ 77 000 voyageurs supplémentaires ont utilisé ce mode de transport. Sur 10 ans, la fréquentation de ces lignes a quasiment doublé (*figure 4*).

Le poids des voitures au gazole recule contrairement aux motorisations électriques ou hybrides

En Bretagne, le nombre d'immatriculations de véhicules en 2016 dépasse de nouveau la barre des 100 000 (*figure 3*). Il

se situe au niveau déjà constaté en 2006 (*figure 6*). Entre 2009 et 2013, il a reculé en raison quasi exclusivement de la diminution du nombre de voitures particulières immatriculées. Les immatriculations se sont ensuite redressées, portées à hauteur de 30 % par les véhicules utilitaires légers. La part des immatriculations de voitures particulières a ainsi diminué, passant de 83,5 % en 2009 à 77 % en 2016.

Ramené au parc total de voitures, le poids des voitures fonctionnant au gazole est supérieur de 3,3 points en Bretagne comparé au niveau national. Cependant, le parc de voitures au gazole diminue en 2016, après avoir progressivement ralenti depuis 2010. En 2015, dernier point haut, il comptait 1,23 million de voitures. Quant aux voitures électriques, leur nombre augmente en 2016 de 76 %, et celui des hybrides de 36 %.

Le volume des motorisations électriques pures ou hybrides progresse pour dépasser les 10 000 unités en 2016. Par contre, le poids du GPL a diminué de 30 % depuis 2010.

Le nombre d'immatriculations de transport en commun en 2016 est inférieur de 44 % à celui de l'année 2015 qui était

particulièrement élevé. Ce recul s'observe dans le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor. Le département du Finistère représente à lui seul les 3/4 des immatriculations de transports en commun de l'année. En moyenne sur 10 ans, 250 bus et autocars sont immatriculés chaque année dans la région.

Reprise du trafic de marchandises

En 2016, le volume total de marchandises échangées par la route en Bretagne atteint 14 800 millions de tonnes-kilomètres (*figure 2*). Cela représente 555 millions de tonnes-kilomètres de plus qu'en 2015. La reprise du trafic de marchandises en Bretagne (+ 3,9 %) est plus marquée qu'en France métropolitaine (+ 2 %). Le trafic de marchandises a quasiment retrouvé en 2016 son niveau de 2014. Cela s'explique par la forte évolution du trafic intérieur régional (*figure 5*). En 2016, ce dernier représente 37 % des échanges routiers en Bretagne, contre 34 % pour les entrées et 29 % pour les sorties. ■

1 Passagers des aéroports

	Bretagne		France métropolitaine		
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	1 551 963	1,4	1,9	2,9	1,7
Lignes internationales	445 555	10,9	2,0	3,0	4,3
Transit	14 565	33,5	-12,7	11,1	-12,2
Total	2 012 083	3,5	1,8	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	643 518	13,6	7,6	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	32,0	/ /	/ /	/ /	/ /

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/ / : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Transport de marchandises par route

Bretagne	2016 (p) (millions de tonnes - kilomètres)		Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
	2016 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)	
Entrées dans la région	5 096		-2,7
Sorties de la région	4 238		-5,2
Intérieur de la région	5 445		7,6

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légères (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Côtes-d'Armor	15 016	7,5	3 349	7,4	500	13,1	18 878	7,5
Finistère	22 802	3,5	5 249	10,1	528	-2,9	28 650	4,6
Ille-et-Vilaine	23 221	2,5	7 170	12,6	1 050	16,5	32 104	4,9
Morbihan	18 635	2,5	4 415	11,9	685	2,7	23 771	3,8
Bretagne	79 674	3,7	20 183	10,9	3 363	9,6	103 403	5,0
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

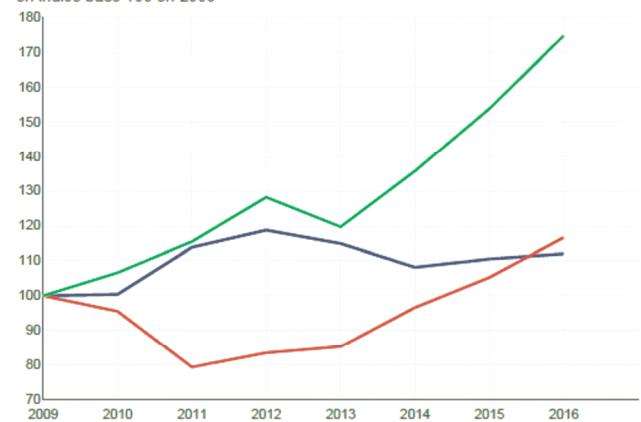
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

4 Évolution du nombre de passagers dans la région Bretagne

National — International — Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

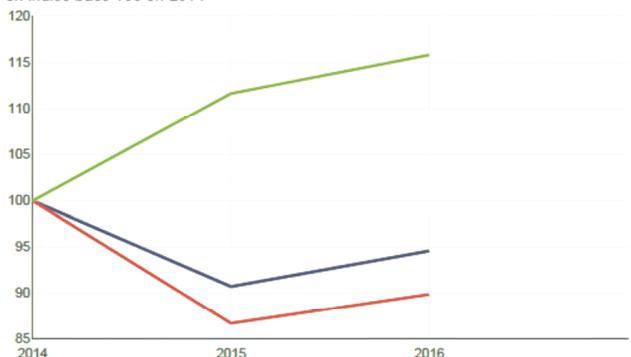
5 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bretagne

Entrées dans la région

Sorties de la région

Intérieur de la région

en indice base 100 en 2014



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

Bretagne — France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Synthèse départementale Côtes-d'Armor

L'emploi salarié marchand a légèrement reculé en 2016 dans les Côtes-d'Armor. Après trois trimestres de hausse, ce recul sur l'année résulte du net repli enregistré au quatrième trimestre, en raison de l'effondrement de l'emploi intérimaire. Alors que l'emploi progresse dans l'industrie (+ 1,3 %) grâce au secteur automobile et aux IAA, il se contracte dans la construction ainsi que dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand.

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C baisse de 0,8 % en un an. L'embellie profite surtout aux jeunes de moins de 25 ans (- 7 %). C'est l'inverse pour les personnes âgées de 50 ans ou plus, avec une hausse de 4 %. Le nombre de chômeurs de longue durée recule de 1,5 %. Le taux de chômage se situe à 9 % de la population active au 4^e trimestre 2016. Il est quasi stable par rapport à 2015 (- 0,1 point) et supérieur de 0,5 point au taux régional.

La reprise de la construction de logements a accéléré en 2016 : + 24 % d'autorisations en Côtes-d'Armor, après une hausse de 14 % en 2015. Les mises en chantier progressent moins vite (+ 13 %), à un rythme cependant équivalent à la moyenne nationale.

En 2016, le département affiche un bilan touristique en demi-teinte. La fréquentation des campings costarmoricains a nettement reculé. Le nombre de nuitées s'inscrit ainsi en baisse de 6 %. À l'inverse, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie progresse de 1 %, en deçà toutefois de la hausse enregistrée pour l'ensemble de la Bretagne (+ 2 %). La fréquentation hôtelière ralentit nettement par rapport à la hausse de 6 % un an auparavant.

Michel Rouxel, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2015

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Kerméné	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jacut-du-Méné
Cooperl Arc Atlantique	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Lamballe
Orange	1 000 - 1 499	Télécommunications	Lannion
Alcatel Lucent International	750 - 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Lannion
Jean Stalaven	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Yffiniac
Caisse Régionale Crédit Agricole	500 - 749	Activités financières et d'assurance	Ploufragan
Transports Garnier	250 - 499	Transports et entreposage	Loudéac
Société Vitréenne d'Abattage	250 - 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Trémorel
Le Joint Français	250 - 499	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Saint-Brieuc
Ass Gestion Comptabilité Côtes Armor	250 - 499	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	Plérin

Source : Insee, Clap 2015 (données provisoires).

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

Unité : milliers

	Niveau au 4e trimestre 2016	Glissement annuel (en %)		
		2016	2015	Bretagne 2016
Industrie	44,3	-0,3	-1,7	0,2
IAA	16,8	0,2	-1,6	1,1
Cokéfaction et industries extractives	3,3	-3,9	-0,7	-1,3
Biens d'équipement	6,5	0,0	-1,4	0,9
Matériels de transport	1,1	34,9	-0,4	4,0
Autres produits industriels	16,6	-2,0	-2,2	-1,2
Construction	16,6	0,0	-1,1	-0,5
Tertiaire marchand	124,9	1,8	1,2	2,2
Commerce	41,1	1,3	-0,1	1,4
Transport	15,2	1,0	1,6	1,3
Hébergement et restauration	12,2	3,3	3,8	3,5
Information et communication	3,4	0,7	-2,8	3,2
Services financiers	11,0	1,9	0,7	1,3
Services immobiliers	2,0	4,5	1,6	4,1
Services aux entreprises	22,1	1,9	1,8	2,3
Services aux ménages	9,9	-1,0	1,7	1,2
Intérim	8,0	6,5	4,0	5,6
Total	185,8	1,1	0,3	1,4

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2016, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Côtes-d'Armor		Bretagne	
	Décembre 2016	Evolution sur un an (%)	Décembre 2016	Evolution sur un an (%)
Hommes	23,1	-2,7	126,8	-2,2
Femmes	25,4	1,0	139,8	1,1
Moins de 25 ans	7,1	-7,1	39,9	-7,2
Entre 25 et 49 ans	29,1	-1,2	164,2	0,7
50 ans ou plus	12,3	4,2	62,5	5,0
Inscrits depuis un an ou plus	21,8	-1,5	118,6	0,4
Ensemble des catégories A, B et C	48,5	-0,8	266,6	-0,5

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

	2016	2015	Évolution	
			(en %)	(en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 113	1 963	7,6
	Collectifs et en résidence	699	531	31,6
	Ensemble	2 812	2 494	12,8
Ventes de logements neufs	Individuel			
	Mises en vente	19	55	-65,5
	Ventes	15	14	-7,1
	Prix à l'unité	172 947	229 786	-24,7
	Collectif			
	Mises en vente	110	184	-40,2
	Ventes	143	109	31,2
	Prix au m ²	2 964	3 413	-13,1

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

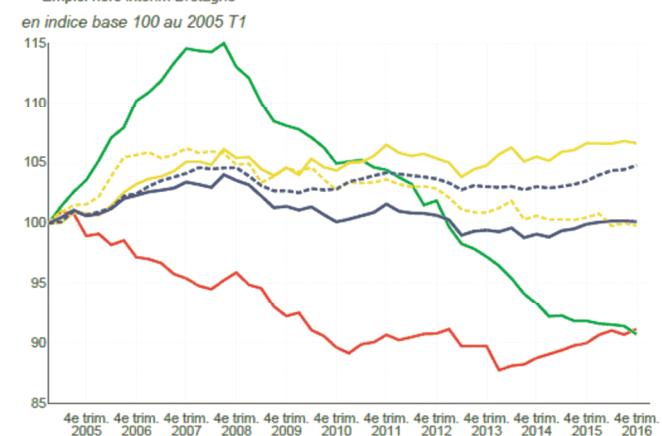
5 L'hôtellerie de tourisme en 2016

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	62,5	43,8	52,5
Évolution 2015-2016 (points)	-2,1	1,7	-0,1
Nuitées totales (milliers)	662	462	1 124
Évolution 2015-2016 (%)	-2,9	7,3	1,0
Nuitées étrangères (milliers)	114	33	147
Évolution 2015-2016 (%)	-3,2	5,5	-1,4
Part de clientèle professionnelle (%)	34	58	44
Évolution 2015-2016 (points)	1,6	-0,5	1,4
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,5	1,6
Évolution 2015-2016 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGE - Réseau Margoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

Industrie
Construction
Tertiaire principalement marchand hors intérim
dont Commerce
Emploi hors intérim Côtes-d'Armor
Emploi hors intérim Bretagne



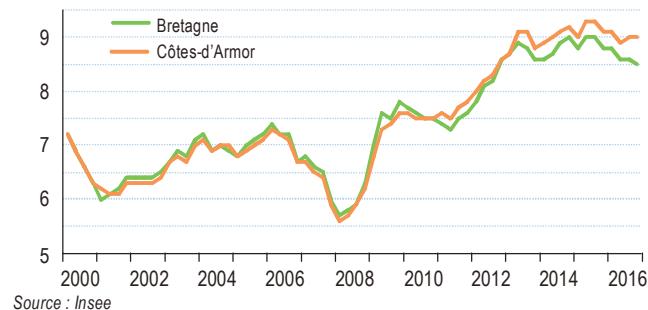
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2016

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,4	56,4	34,0
Évolution 2015-2016 (points)	-0,3	-4,8	-1,1
Nuitées totales (milliers)	1 060	661	1 721
Évolution 2015-2016 (%)	-2,2	-11,7	-6,1
Nuitées étrangères (milliers)	308	136	445
Évolution 2015-2016 (%)	-4,7	-13,6	-7,6
Durée moyenne de séjour (jours)	4,0	5,9	4,5
Évolution 2015-2016 (jours)	-0,2	-0,2	-0,2

Source : Insee - DGE

Synthèse départementale Finistère

En 2016, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles poursuit sa hausse dans le Finistère. Le département compte ainsi 2 000 salariés de plus qu'un an auparavant (+ 1,1 %). L'industrie perd de nouveau des emplois, malgré la bonne tenue des IAA. Le secteur du bâtiment maintient ses effectifs. Seul l'emploi tertiaire progresse nettement, à l'exception cependant des services aux particuliers, en recul de 1 %. Le nombre d'emplois intérimaires s'accroît fortement (+ 6,5 %).

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C diminue de 0,7 % en 2016, après huit années de hausse ininterrompue. L'embellie profite surtout aux jeunes de moins de 25 ans (- 8 %). C'est le contraire pour les personnes âgées de 50 ans ou plus, avec une hausse de 4 %. Le nombre de chômeurs de longue durée augmente de nouveau (+ 1,4 %). Le taux de chômage se situe à 8,8 % de la population active au 4^e trimestre 2016. Supérieur de 0,3 point au taux régional, il diminue toutefois de 0,4 point par rapport à 2015.

La reprise de la construction de logements s'avère particulièrement rapide dans le Finistère en termes d'autorisations, dont le nombre augmente de 35 % en 2016, après une hausse de 3,6 % en 2015. Les mises en chantier ayant progressé plus modérément en 2016 (+ 7 %), elles pourraient se raffermir en 2017.

La fréquentation dans les campings finistériens a diminué de 6,5 % en 2016. Cette baisse est comparable à celles d'autres départements de la région (Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine) et plus marquée qu'au niveau national (- 0,6 %). La part de la clientèle étrangère continue d'augmenter, pour s'établir à 29 % en 2016. La fréquentation des hôtels a progressé de 3,1 % en 2016 dans le Finistère alors qu'elle a diminué de 1 % au niveau national.

Michel Rouxel, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2015

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre)	Activité (A38)	Commune
Bretagne Angleterre Irlande	2 000 - 2 999	Transports et entreposage	Roscoff
DCNS	1 500 - 1 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Brest
Groupe Bigard	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Quimperlé
Thales Systemes Aeroportes SAS	750 - 999	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Brest
Hop! - Brit Air	500 - 749	Transports et entreposage	Morlaix
Livbag	500 - 749	Industrie chimique	Pont-de-Buis-lès-Quimerch
Ifremer	500 - 749	Recherche-développement scientifique	Plouzané
Doux	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Châteaulin
S.D.M.O. industries	500 - 749	Fabrication d'équipements électriques	Guipavas
Le Télégramme	500 - 749	Edition, audiovisuel et diffusion	Morlaix

Source : Insee, Clap 2015 (données provisoires).

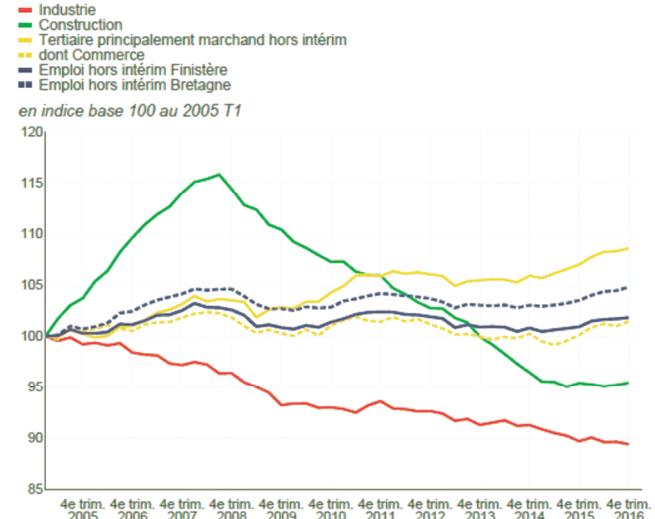
2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

Unité : milliers	Niveau au 4e trimestre 2016	Glissement annuel (en %)		
		2016	2015	Bretagne 2016
Industrie	44,3	-0,3	-1,7	0,2
IAA	16,8	0,2	-1,6	1,1
Cokéfaction et industries extractives	3,3	-3,9	-0,7	-1,3
Biens d'équipement	6,5	0,0	-1,4	0,9
Matériels de transport	1,1	34,9	-0,4	4,0
Autres produits industriels	16,6	-2,0	-2,2	-1,2
Construction	16,6	0,0	-1,1	-0,5
Tertiaire marchand	124,9	1,8	1,2	2,2
Commerce	41,1	1,3	-0,1	1,4
Transport	15,2	1,0	1,6	1,3
Hébergement et restauration	12,2	3,3	3,8	3,5
Information et communication	3,4	0,7	-2,8	3,2
Services financiers	11,0	1,9	0,7	1,3
Services immobiliers	2,0	4,5	1,6	4,1
Services aux entreprises	22,1	1,9	1,8	2,3
Services aux ménages	9,9	-1,0	1,7	1,2
Intérim	8,0	6,5	4,0	5,6
Total	185,8	1,1	0,3	1,4

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2016, CVS)

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Finistère		Bretagne	
	Décembre 2016	Évolution sur un an (%)	Décembre 2016	Évolution sur un an (%)
Hommes	35,4	-2,8	126,8	-2,2
Femmes	38,9	1,4	139,8	1,1
Moins de 25 ans	11,0	-7,9	39,9	-7,2
Entre 25 et 49 ans	45,2	-0,7	164,2	0,7
50 ans ou plus	18,0	4,2	62,5	5,0
Inscrits depuis un an ou plus	33,9	1,4	118,6	0,4
Ensemble des catégories A, B et C	74,3	-0,7	266,6	-0,5

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

	2016	2015	Évolution	
			(en %)	(en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 936	2 613	12,4
	Collectifs et en résidence	1 293	1 342	-3,7
	Ensemble	4 229	3 955	6,9
Ventes de logements neufs	Individuel			
	Mises en vente	111	86	29,1
	Ventes	51	37	37,8
	Prix à l'unité	170 631	177 360	-3,8
Collectif	Mises en vente	355	304	16,8
	Ventes	337	455	-25,9
	Prix au m2	2 978	2 842	4,8

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

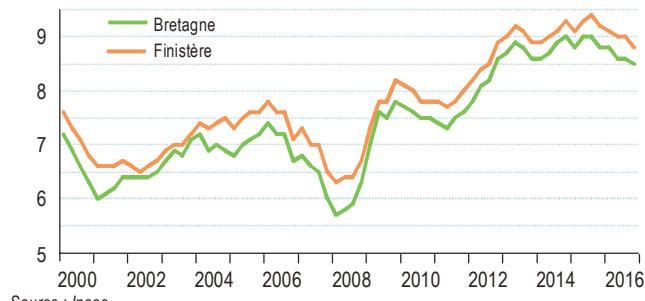
5 L'hôtellerie de tourisme en 2016

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	62,2	46,9	54,0
Évolution 2015-2016 (points)	1,3	2,3	1,7
Nuitées totales (milliers)	1 044	799	1 843
Évolution 2015-2016 (%)	0,3	6,9	3,1
Nuitées étrangères (milliers)	213	71	285
Évolution 2015-2016 (%)	-0,5	-2,9	-1,1
Part de clientèle professionnelle (%)	36	58	45
Évolution 2015-2016 (points)	5,7	1,0	4,1
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2015-2016 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGE - Réseau Margoat, module hôtellerie

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2016

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	25,2	51,2	32,7
Évolution 2015-2016 (points)	-0,3	-3,8	-1,1
Nuitées totales (milliers)	1 704	1 789	3 493
Évolution 2015-2016 (%)	-2,6	-9,9	-6,5
Nuitées étrangères (milliers)	532	490	1 022
Évolution 2015-2016 (%)	-7,3	1,5	-3,3
Durée moyenne de séjour (jours)	4,6	7,1	5,6
Évolution 2015-2016 (jours)	-0,3	-0,2	-0,3

Source : Insee - DGE

Synthèse départementale Ille-et-Vilaine

En 2016, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a de nouveau progressé en Ille-et-Vilaine. Le département compte ainsi 6 000 salariés de plus (+ 2,2 %) en un an. L'emploi industriel se stabilise, les hausses, principalement dans les IAA et les biens d'équipement, compensant les baisses, notamment dans la construction automobile. Le secteur du bâtiment continue de perdre des emplois (- 0,6 %), malgré un vif redressement des mises en chantier. Les créations d'emplois se concentrent dans le tertiaire marchand. En hausse de 3,3 %, toutes les activités tertiaires y contribuent, en particulier l'intérim dont l'emploi bondit de 10 %.

En dépit de ces créations d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C augmente de 0,7 % en 2016. Toutefois, il ralentit nettement par rapport aux années précédentes. La situation s'améliore pour les jeunes de moins de 25 ans (- 5 %). Ce n'est pas le cas pour les personnes âgées de 50 ans ou plus, pour lesquelles le nombre d'inscrits augmente de 7 %. Le nombre de chômeurs de longue durée continue de s'accroître (+ 1,9 % en 2016). Le taux de chômage se situe à 7,8 % de la population active au 4^e trimestre 2016. Il diminue de 0,2 point par rapport à 2015 et reste inférieur de 0,7 point au taux régional.

Comme dans les autres départements bretons, la reprise de la construction de logements se confirme. Elle est particulièrement marquée en Ille-et-Vilaine où le nombre de logements autorisés augmente de 30,7 % en 2016, tandis que les mises en chantier progressent de 25 % (+ 15 % au niveau régional).

La fréquentation dans les campings bretilliens a baissé de 7,3 % en 2016, notamment celle des touristes français (- 9,4 %). La part de la clientèle étrangère continue ainsi d'augmenter et atteint 45 % en 2016. Le nombre de nuitées dans les hôtels d'Ille-et-Vilaine a progressé de 2 % en 2016, autant que dans l'ensemble de la région.

Michel Rouxel, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2015

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Peugeot Citroën Automobile SA	4 000 - 4 999	Fabrication de matériels de transport	Chartres-de-Bretagne
Société Vitréenne d'Abattage	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Vitré
Keolis Rennes	750 - 999	Transports et entreposage	Rennes
Société Ouest France	750 - 999	Édition, audiovisuel et diffusion	Rennes
Capgemini Technology Services	750 - 999	Activités informatiques et services d'information	Cesson-Sévigné
Sanden Manufacturing Europe	750 - 999	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Tinténiac
Equant France SA	750 - 999	Télécommunications	Cesson-Sévigné
Cooper-Standard France	750 - 999	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Rennes
Société des Transports Gautier	500 - 749	Transports et entreposage	Noyal-sur-Vilaine
Sagem Défense sécurité	500 - 749	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fougères

Source : Insee, Clap 2015 (données provisoires).

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

Unité : milliers	Niveau au 4e trimestre 2016	Glissement annuel (en %)		
		2016	2015	Bretagne 2016
Industrie	56,9	0,1	-0,8	0,2
IAA	18,7	1,5	1,1	1,1
Cokéfaction et industries extractives	4,9	1,5	-0,9	-1,3
Biens d'équipement	8,4	3,6	0,5	0,9
Matériels de transport	5,5	-5,6	-6,1	4,0
Autres produits industriels	19,4	-1,4	-1,5	-1,2
Construction	24,1	-0,6	-0,9	-0,5
Tertiaire marchand	192,1	3,3	2,2	2,2
Commerce	50,3	2,2	-0,5	1,4
Transport	24,7	0,3	0,8	1,3
Hébergement et restauration	15,0	5,4	1,0	3,5
Information et communication	18,7	4,9	2,8	3,2
Services financiers	11,9	0,4	-0,8	1,3
Services immobiliers	3,3	4,1	5,1	4,1
Services aux entreprises	40,4	3,4	4,1	2,3
Services aux ménages	14,3	3,9	1,8	1,2
Intérim	13,5	10,4	15,2	5,6
Total	273,1	2,2	1,3	1,4

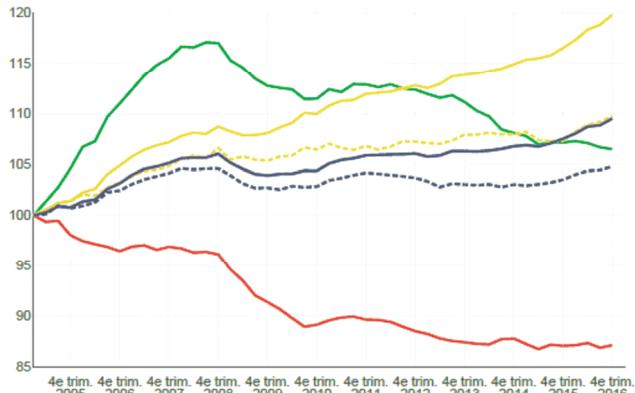
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2016, CVS)

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Ille-et-Vilaine
- Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Ille-et-Vilaine		Bretagne	
	Décembre 2016	Evolution sur un an (%)	Décembre 2016	Evolution sur un an (%)
Hommes	39,3	-0,7	126,8	-2,2
Femmes	42,4	2,1	139,8	1,1
Moins de 25 ans	12,8	-5,1	39,9	-7,2
Entre 25 et 49 ans	52,6	0,3	164,2	0,7
50 ans ou plus	16,4	7,3	62,5	5,0
Inscrits depuis un an ou plus	35,1	1,9	118,6	0,4
Ensemble des catégories A, B et C	81,7	0,7	266,6	-0,5

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

	2016	2015	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	3 410	3 041	12,1	12,5
Individuels	6 752	5 113	32,1	18,0
Collectifs et en résidence	10 162	8 154	24,6	15,0
Ensemble				
Individual				
Mises en vente	125	171	-26,9	-20,3
Ventes	123	119	3,4	-3,7
Prix à l'unité	224 549	232 546	-3,4	-2,5
Collectif				
Mises en vente	4 086	2 193	86,3	52,7
Ventes	3 706	2 552	45,2	30,7
Prix au m2	3 382	3 291	2,8	3,7

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

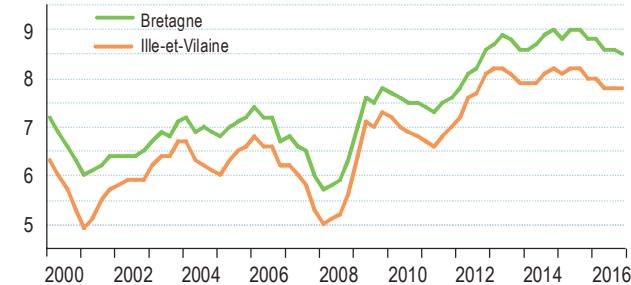
5 L'hôtellerie de tourisme en 2016

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	65,4	52,8	58,2
Évolution 2015-2016 (points)	0,3	2,1	1,3
Nuitées totales (milliers)	1 472	1 392	2 864
Évolution 2015-2016 (%)	-0,4	4,7	2,0
Nuitées étrangères (milliers)	329	144	473
Évolution 2015-2016 (%)	-10,0	4,5	-6,1
Part de clientèle professionnelle (%)	39	56	47
Évolution 2015-2016 (points)	3,7	3,1	3,6
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,6	1,6
Évolution 2015-2016 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGE - Réseau Margoat, module hôtellerie

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2016

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	33,8	58,3	40,5
Évolution 2015-2016 (points)	-1,4	-7,6	-2,8
Nuitées totales (milliers)	516	485	1 001
Évolution 2015-2016 (%)	-5,1	-9,6	-7,3
Nuitées étrangères (milliers)	205	243	449
Évolution 2015-2016 (%)	-6,4	-3,0	-4,6
Durée moyenne de séjour (jours)	3,1	5,8	4,0
Évolution 2015-2016 (jours)	0,1	-0,1	0,0

Source : Insee - DGE

Synthèse départementale Morbihan

En 2016, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles a de nouveau augmenté dans le Morbihan, de 1,9 % après la hausse de 0,8 % observée en 2015. Cela correspond à 2 900 salariés supplémentaires. L'emploi évolue faiblement dans l'industrie et la construction. Dans le secteur agroalimentaire, il se redresse, progressant de 1,2 %. Les créations nettes d'emplois se concentrent dans le tertiaire marchand. L'emploi salarié progresse de 3 %, porté notamment par le dynamisme du commerce (+ 1,8 %), des services aux entreprises (+ 3,6 %) et l'augmentation de 14 % des effectifs intérimaires (+ 1 000 salariés).

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C recule de 1,5 % en un an, après huit années de hausse ininterrompue. L'amélioration profite surtout aux jeunes de moins de 25 ans (- 9 %) tandis que les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent une hausse de 4 % des inscrits. Le nombre de chômeurs de longue durée diminue de 0,9 %. Le taux de chômage se situe à 9,0 % de la population active au 4^e trimestre 2016. Supérieur de 0,5 point au taux régional, il baisse toutefois de 0,4 point par rapport à 2015.

Le Morbihan bénéficie de la reprise de la construction avec une hausse sur l'année de 10,7 % du nombre de logements autorisés, cependant bien inférieure à celle enregistrée au niveau régional (+ 25,8 %). C'est aussi le cas des mises en chantier, en hausse de 4,9 % dans le département et de 15 % dans l'ensemble de la région.

La fréquentation des campings du département a diminué de 2,7 % en 2016. Cela s'explique par une chute de 19 % de la clientèle étrangère, alors que la clientèle française est demeurée plutôt stable. En 2016, les étrangers ont ainsi réservé 12,7 % des nuitées, soit 2,6 points de moins qu'un an auparavant. Dans l'hôtellerie, le nombre de nuitées augmente de près de 2 %, à un rythme équivalent à celui de la région.

Michel Rouxel, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2015

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
DCNS	1 000 - 1 499	Fabrication de matériels de transport	Lorient
Cité Marine	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Kervignac
Yves Rocher	500 - 749	Industrie chimique	La Gacilly
Mix'Buffet	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Guer
Ronsard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Bignan
Josselin Porc Abattage	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Josselin
Centre Elaboration des Viandes	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jean-Brévelay
Société Bernard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Moréac
Crédit agricole du Morbihan	500 - 749	Activités financières et d'assurance	Vannes
Yves Rocher	500 - 749	Industrie chimique	La Gacilly

Source : Insee, Clap 2015 (données provisoires).

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands non agricoles

Unité : milliers

	Niveau au 4e trimestre 2016	Glissement annuel (en %)		
		2016	2015	Bretagne 2016
Industrie	40,7	0,4	-0,9	0,2
IAA	17,7	1,2	-2,4	1,1
Cokéfaction et industries extractives	2,5	-1,8	-0,3	-1,3
Biens d'équipement	1,8	-1,5	-1,6	0,9
Matériels de transport	2,5	0,3	-3,8	4,0
Autres produits industriels	16,2	0,0	1,2	-1,2
Construction	16,0	-0,4	-2,0	-0,5
Tertiaire marchand	97,2	3,0	1,6	2,2
Commerce	34,4	1,8	1,1	1,4
Transport	11,3	0,8	1,3	1,3
Hébergement et restauration	10,6	3,2	1,1	3,5
Information et communication	2,7	-1,0	2,7	3,2
Services financiers	5,3	1,7	-0,3	1,3
Services immobiliers	1,7	3,9	0,9	4,1
Services aux entreprises	16,2	3,6	1,3	2,3
Services aux ménages	7,3	2,1	2,1	1,2
Intérim	7,6	13,8	6,6	5,6
Total	153,8	1,9	0,5	1,4

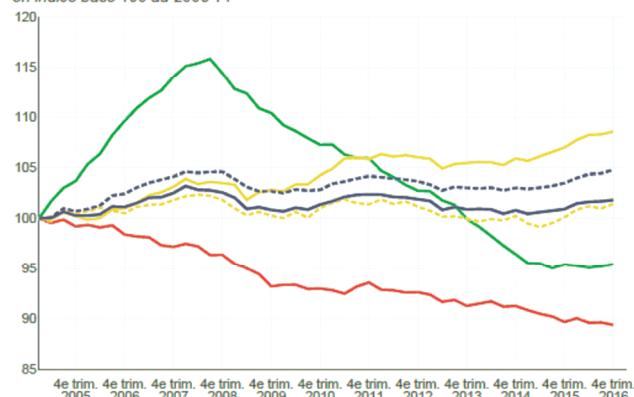
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2016, CVS)

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Finistère
- Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Morbihan		Bretagne	
	Décembre 2016	Évolution sur un an (%)	Décembre 2016	Évolution sur un an (%)
Hommes	29,1	-2,9	126,8	-2,2
Femmes	33,0	-0,3	139,8	1,1
Moins de 25 ans	9,0	-9,2	39,9	-7,2
Entre 25 et 49 ans	37,3	-1,8	164,2	0,7
50 ans ou plus	15,8	4,3	62,5	5,0
Inscrits depuis un an ou plus	27,8	-0,9	118,6	0,4
Ensemble des catégories A, B et C	62,1	-1,5	266,6	-0,5

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

Logements neufs commencés* (en nombre)	2016	2015	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)	
	Individuels	3 008	2 578	16,7	12,5
	Collectifs et en résidence	1 226	1 460	-16,0	18,0
Ensemble	4 234	4 038	4,9	15,0	
Individuel					
Mises en vente	43	62	-30,6	-20,3	
Ventes	45	73	-38,4	-3,7	
Prix à l'unité	240 438	212 444	13,2	-2,5	
Collectif					
Mises en vente	828	841	-1,5	52,7	
Ventes	876	758	15,6	30,7	
Prix au m ²	3 336	3 161	5,5	3,7	

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

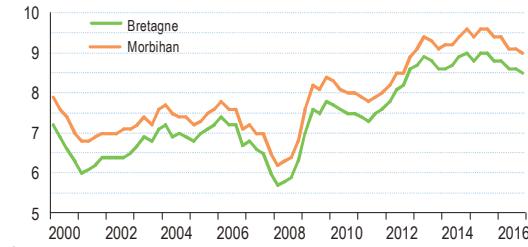
5 L'hôtellerie de tourisme en 2016

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	62,4	42,2	51,5
Évolution 2015-2016 (points)	0,1	1,0	0,5
Nuitées totales (milliers)	1 076	749	1 825
Évolution 2015-2016 (%)	0,4	3,7	1,8
Nuitées étrangères (milliers)	171	56	227
Évolution 2015-2016 (%)	-0,9	7,1	1,0
Part de clientèle professionnelle (%)	29	47	36
Évolution 2015-2016 (points)	0,5	-3,1	-0,8
Durée moyenne de séjour (jours)	1,9	1,7	1,8
Évolution 2015-2016 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGE - Réseau Margoat, module hôtellerie

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2016

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	30,2	57,7	37,5
Évolution 2015-2016 (points)	-0,9	-1,1	-0,4
Nuitées totales (milliers)	1 958	1 643	3 602
Évolution 2015-2016 (%)	-8,1	4,7	-2,7
Nuitées étrangères (milliers)	299	160	459
Évolution 2015-2016 (%)	-26,1	-1,1	-19,0
Durée moyenne de séjour (jours)	4,7	6,6	5,4
Évolution 2015-2016 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGE

Pour en savoir plus

Cadrage régional

- 1^{er} trimestre 2016 : la reprise se confirme - Dans : *Note de Conjoncture* n° 11 (2016, juil.) - 4 p.
- 2^e trimestre 2016 : la conjoncture bretonne reste bien orientée - Dans : *Note de Conjoncture* n° 12 (2016, oct) - 4 p.
- 3^e trimestre 2016 : des signaux toujours positifs - Dans : *Note de Conjoncture* n° 13 (2017, janv.) - 4 p.
- 4^e trimestre 2016 : tendance toujours favorable - Dans : *Note de Conjoncture* n° 14 (2017, avril) - 4 p.

Contexte national

- En 2016, le PIB en volume augmente de 1,2 % - Comptes nationaux annuels - premiers résultats sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2850642>

Emploi

- 42 000 salariés bretons travaillent pour des groupes étrangers / Michel Rouxel - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 57 (2017, mars) - 4 p.
- <http://bretagne.direccte.gouv.fr/l-Interim-en-Bretagne,11731>

Chômage et politiques d'emploi

- <http://bretagne.direccte.gouv.fr/Le-marche-de-l-emploi-en-Bretagne>
- <http://bretagne.direccte.gouv.fr/Taux-de-chomage-en-Bretagne>
- <http://bretagne.direccte.gouv.fr/Beneficiaires-du-contrat-unique-d>
- Une photographie du marché du travail en 2016 /Auteur, Insee ; - Dans : *Insee Première* n° 1648 (2017, mai). - 4 p.

Démographie d'entreprise

- Entrepreneuriat féminin : près d'un tiers des créations d'entreprises, avec autant de chances de réussite que les hommes/ Valérie Molina et Ludivine Neveu-Chéramy, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 54 (2017, mars). - 4 p.
- Les créations d'entreprises en 2016 / Félix Bonnetête et Nicolas Bignon - Dans : *Insee Première* n° 1631 (2017, janv.). - 4 p.

Difficultés sociales

- <https://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/prime-d-activite-conjoncture>
- <https://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture>

Agriculture

- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Publication-conjoncturelle>
- Agreste Bretagne -Le 4 pages - Bilan agricole 2016 en Bretagne : une conjoncture difficile dans plusieurs secteurs (2017, mai) - 4 p.
- Tableau de l'agriculture bretonne –Édition 2016 / Draaf Bretagne (2017, fév.). - 170 p.

Construction

- <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-logements-r213.html>

Tourisme

- Une saison touristique 2016 en retrait, une clientèle étrangère moins nombreuse / Christelle Marcault, Insee - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 22 (2016, nov.) - 2 p.

Transports

- Plus de huit actifs bretons sur dix se rendent au travail en voiture / Carole Helleux et Valérie Molina, Insee - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 31 (2017, mai) - 2 p.
- En Bretagne, la moitié des navetteurs travaille à plus de 15 km de leur domicile / Carole Helleux, Insee - Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 20 (2016, oct.) - 2 p.
- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/memento-sur-les-transports-en-bretagne-a94.html>
- <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/chiffres-cles-r26.html>

Synthèses départementales

- Côtes-d'Armor : malgré l'attractivité résidentielle, l'atonie de l'emploi et le vieillissement de la population pèsent sur la dynamique démographique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 56 (2017, mars) - 4 p.
- Finistère : une activité économique étroitement liée à son environnement / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 53 (2017, mars) - 4 p.
- Ille-et-Vilaine : dynamisme démographique et économique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 47 (2016, nov.) - 4 p.
- Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentielle en plein essor / Muriel Cazenave, Insee - Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 49 (2016, déc.) - 4 p.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 %

et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Crée par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une

interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'Etat et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet

2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à

titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes.

Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrir les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Direction régionale de Bretagne
Contribution	Banque de France Dircccte Draaf Dreal
Directeur de publication	Olivier Biau
Rédacteur en chef	Jean-Marc Lardoux
Auteurs	Valérie Molina (Insee) Clément Bortoli (Insee) Hervé Bovi (Insee) Alexandra Conan (Dircccte) Linda Deschamps (Draaf) Bernard Gestin (Insee) Luc Goutard (Dircccte) Serge Krebs (Dircccte) Pascal Lauzier (Dreal) Christelle Marcault (Insee) Michel Rouxel (Insee) Bruno Rul (Dreal)
Bureau de presse	Rachel Collet

© Insee 2017

Bilan économique 2016 2016 : confirmation de la reprise amorcée en 2015

En 2016, le redémarrage économique amorcé en 2015 se confirme. L'emploi accentue sa croissance et le nombre de demandeurs d'emploi baisse après plusieurs années de hausse. Les indicateurs conjoncturels sur la démographie d'entreprises et la construction restent bien orientés. Toutefois des difficultés persistent en termes d'emploi dans la construction ainsi que pour une partie du secteur agricole.

Conjoncture n° 15
Mai 2017

ISSN 2416-9110

Insee Bretagne
36 place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES cedex

Directeur de la publication :
Olivier Blau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

© Insee 2017